REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME IX. — No 49. — MAI 1875.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1875.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

BOURGES, TYP. E. PIGELET, RUE JOYEUSE, 15.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

« Delenda Carthago. »

NOUVELLE SÉRIE.

TOME NEUVIÈME.

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE, rue de la Servie, 4.

PARIS, rue François I[er], 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

1875.

LES MALHEURS

DU PROGRAMME DU BACCALAURÉAT.

Le pauvre programme gouvernemental du baccalauréat, préparé avec tant de labeurs par des gens si infaillibles, reçoit quotidiennement les huées de tout le monde.

L'*Alma Mater* change souvent la chemise de son triste enfant, et quand un nouveau ministre le montre avec du linge frais : voici, dit-il, le vrai programme, les autres n'étaient que de petits drôles pleins de défauts. Et cependant la huée universelle poursuit toujours le fils de l'Université.

A ce spectacle déjà ancien, on pense, peut-être, que l'État enseignant reconnaît son incompétence, qu'il va se hâter de dire : *A chacun son métier*..., et laisser quelque liberté à ceux qui ont, pendant des siècles, su faire des programmes qu'on n'avait pas occasion de huer. Point! L'Université s'écrie : Si je réussis tellement mal, jugez combien vous, ignorants et cléricaux, seriez plus incapables. C'est un maître embarrassé qui dit à ses élèves : Si je ne puis pas, moi le professeur, expliquer ce passage, vous ne devez pas prétendre à en chercher le sens.

Nous accentuons cette situation en accueillant aujourd'hui une note, signée d'un nom que nos lecteurs aiment toujours à lire dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, et intitulé : *Un texte d'Aristote*.

Peut-être l'auteur de cette simple note ne serait-il pas tout-à-fait incompétent à dresser la liste des auteurs grecs dans une Université tolérée par l'*Alma Mater*.

UN TEXTE D'ARISTOTE.

Parmi les ouvrages grecs dont l'étude est imposée aux jeunes gens qui aspirent au diplôme de bachelier, se trouve la *Poétique* d'Aristote. C'est un livre très-sec, peu amusant, et qui aurait grand besoin d'être éclairci par de bonnes notes. Le texte en est quelquefois

altéré, inintelligible. On devrait, dans une édition classique, retrancher les endroits qui ne s'entendent pas. A quoi bon tourmenter de pauvres écoliers, en les forçant d'expliquer des bouts de phrases qui n'ont pas de sens?

Le plus inextricable de ces passages se trouve au chapitre XXIV, un de ceux qui figurent au programme du baccalauréat. Il y a deux ou trois lignes qui ont désespéré tous les hellénistes anciens et modernes.

Les ayant examinées à mon tour, j'ai cru saisir la pensée d'Aristote, et la pensée m'a mis sur la trace des mots.

Aristote, en cet endroit, loue Homère de ce qu'il enseigne aux autres poètes l'art de faire passer le faux avec adresse. C'est à l'aide d'un paralogisme que voici : Lorsqu'on sait qu'un fait est habituellement suivi d'un autre, on croit facilement que le premier a lieu, si le second a lieu. Or, cette conséquence n'est pas juste.

L'auteur, après avoir dit cela, ajoute aussitôt : *Διο δη αν το πρωτον ψευδος αλλο δε ο τουτου οντος αναγκη ειναι η γενεσθαι η προσθειναι.* Ce passage est évidemment corrompu : tout le monde en convient et personne n'a pu le rétablir.

En essayant d'y chercher un sens, je me suis dit : Aristote doit expliquer dans ces lignes pourquoi le raisonnement dont il parle est faux. Un exemple éclaircirait la chose. Construisons donc un syllogisme sur cette formule, et voyons-en le vice : nous nous rencontrerons peut-être avec le philosophe. En voici un :

Quand l'arc-en-ciel brille, il pleut.
Or il pleut.
Donc l'arc-en-ciel brille.

La majeure est vraie, et la mineure peut l'être aussi. Qu'est-ce donc qui est faux? La conséquence; car s'il pleut toutes les fois que l'arc-en-ciel brille, il ne s'ensuit pas que l'arc-en-ciel brille toutes les fois qu'il pleut. Si même l'arc-en-ciel se dessinait par hasard sur les nues, quand je dis : « Il pleut, donc l'arc-en-ciel brille, » l'argument n'en serait pas meilleur ; la conséquence serait toujours fausse.

Les mots que les copistes nous livrent paraissent-ils dire quelque chose de semblable? Avant de les étudier, il est bon de remarquer que διο peut se lire δι' ὅ, et que les manuscrits varient entre ἄλλο δὲ et ἀλλ' οὐδέ. Ceci entendu, reproduisons d'abord le texte, en le ponctuant de notre mieux, sans y rien changer.

Τοῦτο δ'ἐστὶ ψεῦδος · δι' ὃ δὴ ἂν τὸ πρῶτον ψεῦδος, ἄλλο δέ, ὅ, τούτου ὄντος, ἀναγκὴ εἶναι, ἠγενέσθαι, ἢ προσθεῖναι.

On traduit mot à mot : « Or cela est faux, parce que la première chose serait fausse, mais une autre qui, celle-ci étant, serait, ou arriverait, ou s'ajouterait nécessairement. »

Quoique ce français soit très-obscur, on aperçoit néanmoins qu'Aristote veut expliquer pourquoi le raisonnement est faux. Ainsi notre conjecture était vraie, et ce point important est acquis.

En outre, l'addition d'un mot, d'une seule syllabe, que le simple bon sens indique, suffit pour rendre la phrase intelligible.

Lisez : « Cela est faux; NON parce que la première chose serait fausse, mais une autre qui, celle-ci étant vraie, serait, ou arriverait, ou devrait s'ajouter nécessairement. »

On commence à y voir plus clair.

Toutefois, dans le raisonnement qui nous occupe, ce n'est pas la conclusion de la première chose à la seconde qui est fausse, mais la conclusion de la seconde chose à la première. Malheureusement notre phrase dit le contraire, et c'est là une difficulté sérieuse.

Mais tout s'explique au moyen d'une légère lacune, et l'on peut supposer que cette lacune sera provenue de la répétition de mots semblables. Les copistes, n'entendant pas ce qu'ils écrivaient, auront facilement passé quelque chose.

Voici comment nous rétablissons finalement le texte, en utilisant les deux leçons ἄλλο δὲ et ἀλλ' οὐδέ, que nous offrent les manuscrits :

Τοῦτο δ'ἐστὶ ψεῦδος · οὐ δι'ὃ δὴ ἂν τὸ πρῶτον ψεῦδος, ἀλλ' οὐδὲ τὸ ὕστερον, ἄλλο δέ, ὅ, τούτου ὄντος, ἀναγκὴ εἶναι, ἢ γενέσθαι, ἢ προσθεῖναι.

Traduction latine : *Illud autem est falsum : non propterea quod primum foret falsum, neque etiam posterum, sed aliud, quod, hoc postero existente, necesse foret ut esset, aut fieret, aut adderetur.*

Pour qu'on juge si les idées se suivent et si tout se tient, nous donnons la traduction française du morceau entier.

« Homère apprend aussi aux autres poètes la manière de faire
« passer le faux avec adresse. Pour cela, il use du paralogisme sui-
« vant : Lorsqu'une chose étant, une autre est ; ou lorsqu'une chose
« arrivant, une autre arrive, on croit facilement que, si la seconde
« est, la première est ou arrive aussi. Or, cela est faux, non parce
« que la première chose serait fausse, ni même la seconde, mais ce
« qui serait faux, ce serait de prétendre qu'une autre chose doit être

« parce que la seconde est ; ce serait d'en faire naître une autre chose « ou d'y ajouter une autre chose, comme conclusion nécessaire. Car « notre esprit, voyant que la seconde chose est vraie, en conclut à « tort que la première l'est aussi. Le récit du Bain en fournit un « exemple. »

L'observation d'Aristote et le raisonnement dont il parle, s'appliquent avec justesse au récit qu'il indique. On le trouve au XIXe livre de l'Odyssée, qui portait autrefois le nom de « rapsodie du Bain », parce qu'Euryclée, nourrice d'Ulysse, reconnaît le héros pendant qu'elle lui lave les pieds ; ce qui forme l'événement le plus intéressant du livre.

Or, voici l'endroit dont parle Aristote. Ulysse, rentré dans Itaque, mais déguisé en étranger, raconte à Pénélope qu'il est le Crétois Ethon, frère d'Idoménée, et qu'il a reçu autrefois Ulysse dans son palais. Pour le prouver, il fait le portrait d'Ulysse. Pénélope, qui l'écoute avidement, raisonne ainsi : Cet étranger me dit qu'il a vu Ulysse en Crète, et il m'en fait le portrait. Or, le portrait est véritable. Donc il a vu Ulysse en Crète, et tout ce qu'il m'en raconte est vrai.

C'est un paralogisme. Car de ce que le portrait d'Ulysse (fait par lui-même) est véritable, il ne s'ensuit pas qu'Ulysse soit allé en Crète, ni que tout ce qu'il ajoute soit vrai.

Ainsi donc, la simple addition de οὐ, avec la répétition de τὸ ὕστερον, qui se lit plus haut, suffit pour donner à ce passage ténébreux un sens clair et juste, qui s'accorde parfaitement avec le contexte.

Nous croyons que ce n'est pas le seul endroit de la *Poétique* qu'il serait possible de restituer. Mais en attendant que les savants aient mené à bonne fin ce travail, nous espérons que MM. les examinateurs n'exigeront pas que de jeunes rhétoriciens leur expliquent sans broncher, ce que personne n'a expliqué jusqu'à ce jour.

A. Maunoury,
Chanoine honoraire, professeur au Petit Séminaire de Séez.



LE THÉATRE EN FRANCE

PENDANT LE MOYEN AGE ET AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

(Fin).

VIII.

LE MOYEN AGE ET LE XVIIe SIÈCLE.

Étant donné le riche fonds de notre théâtre et la décadence de la forme au XVe siècle, il y avait deux partis à prendre : ou profiter du fonds en améliorant la forme, ou faire table rase et aller chercher en dehors du Christianisme et de la France une autre inspiration, une autre forme, un autre art.

Deux esprits distingués, l'un au commencement, l'autre au milieu du XVIIe siècle, ont traité didactiquement ce qu'on appellerait aujourd'hui la question du théâtre. — Ils sont arrivés à des systèmes diamétralement opposés.

Voici l'idéal de Vauquelin dans son *Art poétique françois :*

Hé! quel plaisir seroit-ce à cette heure de voir
Nos poëtes chrestiens, les façons recevoir
Du tragique ancien? et voir à nos mistères
Les payens asservis sous les loix salutaires
De nos saints et martyrs? et du vieux Testament
Voir une tragédie extraite proprement?
Et voir représenter aux fêtes de village,
Aux fêtes de la ville, en quelque eschevinage,
Au sein d'une paroisse, en quelque belle nuit
De Noël, où naissant un beau soleil reluit,
— Au lieu d'une Andromède au rocher attachée,

Et d'un Persé, qui l'a de ses fers relâchée, —
Un saint George venir, bien armé, bien monté,
La lance à son arrest, l'espée à son côté,
Assaillir le dragon qui venoit effroyable,
Goulument dévorer la pucelle agréable
Que pour le bien commun on venait d'amener?
O belle catastrophe! on la voit retourner
Sauve avec tout le peuple! et quand moins on y pense,
Le diable estre vaincu de [par] la simple innocence!
Où voir un Abraham, sa foy, l'ange et son fils!
Voir Joseph retrouvé, les peuples deconfis
Par le pasteur guerrier qui, vainqueur d'une fronde,
Montre de Dieu les faits admirables au monde!

Boileau a fait aussi un poëme didactique sur le même sujet. Seulement il a supprimé le mot *françois*, et il avait ses raisons pour cela : c'est l'art poétique tout court, l'art poétique en général, l'art poétique international.

Son opinion sur l'ancien théâtre français est bien connue :

De pèlerins, dit-on, une troupe *grossière*,
En public, à Paris, y monta la première,
Et *sottement* zélée *en sa simplicité*,
Joua les Saints, la Vierge et Dieu par piété.
Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance,
Montra de ce projet la *dévote imprudence*.
On chassa ces docteurs prêchant sans mission;
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Le nouvel arbitre du goût ordonne formellement l'intervention de la mythologie grecque; il cite comme exemple la tempête soulevée par Éole contre les vaisseaux d'Énée à la prière de Junon, et il conclut :

C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornements, le vers tombe en langueur.
La poésie est morte......

Boileau n'est pas moins inflexible sur le terrain de la géographie. Il dit en parlant de la Grèce :

Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile,
Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile.
Là, plus d'un bourg, fameux par son antique nom,
Vient offrir à l'oreille un agréable son.

Les noms même des héros de la fable *grecque* ont seuls droit à figurer dans les vers *français* :

La fable offre à l'esprit mille agréments divers.
Là, tous les noms heureux semblent nés pour les vers :
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Énée.
O le plaisant projet d'un poëte ignorant
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !

S'il avait connu l'art de nos vieux romanciers autrement que par le débrouillement de Villon, le malheureux, au lieu de *Childebrand*, aurait dit *Roland*. La rime y serait encore.

IX.

LE TRIOMPHE DE BOILEAU.

Voilà donc le système nettement formulé.

Il l'a emporté ; mais il n'a trouvé son assiette qu'après des oscillations. Avant et après Boileau, il y a eu des écarts de cette doctrine. Voici, par exemple, une scène empruntée à un intermède de Nicolas Crestien (1).

CHARLES (VII) ROI DE FRANCE.

Verray-je donc tousjours souz la forte influence
Des destins courroucez misérable ma France ?
Verray-je donc tousjours en proye son repos,
Et voillé le soleil de son antique los ?
Ses champs couvers de morts, ses villes de carnage,
Et ses antiques lois mourantes en servage ?...

LE SIEUR DE BAUDRINCOURT.

Sire, Dieu qui veut prendre en main vostre querelle,
M'a fait vous emmener une jeune pucelle,

(1) Cité par M. Guessard dans l'Appendice au *Mistère du Siége d'Orléans.*

Fille de peu de nom, mais d'un vaillant effort,
Qui a pour son seul chef le Dieu puissant et fort.
De sa voix inspirée, et de son ordonnance
Elle promet de mettre en repos vostre France,
Vous en rendre l'estat en déchassant tous ceux
Qui pour le posséder combattent outrageux.
C'est un miracle vray. Sire, auriez-vous envie
D'ouïr cette pucelle, et ses faits, et sa vie?

CHARLES.

Qu'une fille ait l'honneur de ce que tant d'héros
Effectuer n'ont peu? Cela n'est à propos.

BAUDRINCOURT.

Que Dieu ne puisse bien luy donner la puissance
De parfaire ce fait? Ce n'est hors de créance.

CHARLES.

Pourquoy nous ferait-il un si étrange bien?

BAUDRINCOURT.

Pour montrer qu'il peut tout, et les monarques rien.

CHARLES.

Un fait contre nature est toujours rejetable.

BAUDRINCOURT.

Un fait contre nature est plustost admirable.

CHARLES.

Il porte en luy souvent le mensonge inventé.

BAUDRINCOURT.

Ce qui de Dieu provient est plein de vérité.

CHARLES.

Pensez-vous que ce fait provienne de sa dextre?

BAUDRINCOURT.

Je le croy, pour divin en tous actes parestre.

CHARLES.

Qui vous en fait juger?

BAUDRINCOURT.

Le propos, la fierté
De la fille inspirée, et sa simplicité.

CHARLES.

Pensez-vous qu'il y ait du vray en tout cecy?

BAUDRINCOURT.

Je le crois sans douter, et du divin aussy.

CHARLES.

Une fille aurait donc plus que nous de vaillance?

BAUDRINCOURT.

Dieu exerce où il veut sa divine puissance.

CHARLES.

Une fille combattre?

BAUDRINCOURT.

Et combien autrefois
En a-t-on veu combattre et défaire des Roys?

CHARLES.

Je ne croiray jamais une telle merveille.

BAUDRINCOURT.

Faut croire ce qu'on void, et qu'on oit par l'oreille.

CHARLES.

Une fille remettre en vigueur nostre estat!

BAUDRINCOURT.

Ce n'est pas une fille, ains c'est Dieu qui combat.

CHARLES.

Ce fait aussi n'est-il à son sexe contraire?

BAUDRINCOURT.

En tout sexe, en tout âge, et en tout Dieu opère.

Par ce fragment, jugez ce qu'on aurait pu faire en appliquant le goût du XVIIe siècle à des sujets chrétiens et français.

C'est ce qui a fait dire avec raison à un critique étranger (1) : « Les idées chrétiennes pouvaient fournir à la tragédie une base aussi sublime et bien plus consolante que celle que les anciens tiraient de leur religion. Caldéron, dont l'inspiration était toute religieuse, a donné des chefs-d'œuvre dans ce genre. »

Puis, n'avons-nous pas *Polyeucte* et *Athalie?* Est-ce moins beau que le reste? C'est assurément plus beau; mais le vent venait d'ailleurs.

« Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi! » s'écriait Lafontaine. Personne n'y a échappé : le P. Brumoy a dit :

« Hector, Troye... ces noms ont quelque chose d'enchanteur pour les oreilles un peu poétiques; et les idées de ces temps fabuleux acquièrent toujours de nouveaux charmes pour les esprits. » Après avoir rappelé la tirade de Boileau, le Révérend Père s'écrie : « Il dit bien vrai et c'est sans doute ce précieux charme des noms fabuleux qui anime le génie du poëte et qui répand sur son ouvrage je ne sais quel vernis seul capable d'en laisser un doux souvenir dans les esprits des lecteurs. C'est un des grands avantages des tragédies grecques sur quantité des nôtres. »

Les lumineuses apparitions de Polyeucte et d'Athalie ont donc passé sans faire école. A part quelques incartades, parfois heureuses, de Voltaire dans le monde chrétien, le système de Boileau a régné et gouverné. L'égarement dura jusqu'à l'explosion du romantisme, au commencement de ce siècle.

X.

QU'ONT-ILS VOULU FAIRE?

Ainsi, la France, au moyen-âge avait, comme la Grèce antique, un théâtre religieux et national, issu de sa liturgie, de ses croyances et de son histoire.

Ainsi donc, au XVIIe siècle, les auteurs dramatiques ont rompu avec cette tradition. Ils ont déserté les formes du

(1) A. W. Schlegel.

théâtre français pour chercher à imiter celles du théâtre grec. Ils ont laissé de côté les sujets chrétiens et français pour traiter des sujets grecs et romains.

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Boileau était allé jusqu'à faire de cette préférence une loi suprême du goût, puisque même les noms français étaient déclarés indignes de figurer dans la poésie française. Le XVIIe siècle nous a enlevé le Testament, les Actes des Apôtres, les légendes des saints et des chevaliers, les héros de notre histoire; il a déserté nos villes et nos campagnes; il nous a pris tout ce qui était nous-même : saint Martin et sainte Geneviève, Charles-le-Magne et Roland, Godefroy de Bouillon et saint Louis, Geneviève de Brabant et Jehanne d'Arc, il nous a pris la France. Que nous a-t-il donné à la place?

L'intronisation des sentiments et des héros de l'antiquité va-t-elle avoir pour effet de nous apprendre l'histoire romaine et l'histoire grecque? Il s'agirait alors de compléter l'instruction que le collége a commencée. C'est une visée bien modeste et l'on doit se demander si pour atteindre ce but, il faut se donner tant de mal et s'exposer à tous les dangers que le théâtre comporte. Ce serait aussi abaisser et restreindre singulièrement la portée de l'action dramatique; le nombre des gens qui éprouvent le besoin de se perfectionner dans l'histoire grecque et dans l'histoire romaine n'est pas considérable. Ne serait-il pas plus naturel de chercher à apprendre aux Français l'histoire de la France? D'un autre côté s'il y a des gens qui pensent que les guerres de Thèbes ont plus d'intérêt pour la France que les Croisades, pourquoi ces auteurs ne se sont-ils pas bornés à traduire purement et simplement les admirables tragédies que les Grecs ont laissées? Si j'avais voulu enseigner à mes compatriotes l'idée que les Grecs se faisaient de la fatalité et leur apprendre les traditions relatives à l'histoire de Thèbes, j'aurais traduit *OEdipe Roi*. Cette audition leur eût été en même temps une excellente leçon d'histoire littéraire.

Enfin, ignorions-nous l'antiquité avant les découvertes du XVI[e] siècle? L'explosion classique a-t-elle été une révélation? Pas le moins du monde : le moyen-âge a dans une large mesure, connu et pratiqué l'Antiquité. Virgile figure dans nos mystères et conduit Dante dans l'autre monde chrétien. Alexandre a eu son épopée au XIII[e] siècle. Sous le nom générique de Rome, l'antiquité figure parmi les trois matières épiques :

Il n'est que trois *matières* à tout homme entendant,
De France, de Bretaigne et de Rome-la-Grant.

Dans la méthode, Aristote a régenté la philosophie chrétienne jusqu'à Bacon et Descartes. Mais la grande différence est dans la manière de se servir de l'antiquité. Pour faire bien comprendre cette différence, me permettra-t-on de citer un mot du plus grand mauvais sujet d'Athènes? *Le moyen-âge a possédé l'antiquité; mais l'antiquité n'a pas possédé le moyen-âge.* Après la Renaissance, au contraire, la passion de l'antiquité a été, dans les lettres comme dans les arts, une véritable possession. Le démon de l'antiquité s'était emparé de nous.

Avant d'aller plus loin, je tiens à déclarer que, dans ces appréciations, on n'entend pas jûger nos poëtes du XVII[e] siècle en tant que poëtes. Personne n'est plus sensible que moi, non-seulement au charme du style, mais à l'élévation et à la délicatesse des sentiments exprimés par Racine ou Corneille. Je sais par cœur des milliers de leurs vers; je les fais apprendre par qui me consulte, et il n'est pas rare que je les récite à moi-même ou aux autres avec émotion. — Ce que je vais rechercher, c'est le caractère de notre théâtre à leur époque. Cette recherche est nécessaire pour la direction à donner aux études et aux productions contemporaines.

XI.

LE THÉATRE DU XVII[e] SIÈCLE NE REPRÉSENTE PAS L'ANTIQUITÉ.

Il serait puéril de s'attacher à démontrer qu'Andromaque, par exemple, telle qu'elle est représentée par Racine, n'a aucun rapport avec l'idée que les anciens se sont faite de la

veuve d'Hector. Pour se convaincre que l'Andromaque du XVIIe siècle est précisément à l'antipode de l'Andromaque de l'antiquité, il suffit de rappeler les beaux vers de Virgile sur sa rencontre avec Enée :

O felix una ante alias Priameia virgo,
Hostilem ad tumulum, Trojæ sub mœnibus altis,
Jussa mori, quæ sortitus non pertulit ullos,
Nec victoris heri tetigit captiva cubile !
Nos, patria incensa, diversa per æquora vectæ,
Stirpis Achilleæ fastus, juvenemque superbum
Servitio enixæ tulimus; qui deinde secutus
Ledæam Hermionem Lacedæmoniosque hymenæos,
Me famulo famulamque Heleno transmisit habendam (1).

« O heureuse, elle seule, avant toutes les autres, la vierge, fille de Priam, condamnée à mourir sur le tombeau d'un ennemi, devant les murs élevés de Troie! elle n'a subi aucun tirage au sort et elle n'a pas, esclave, touché le lit d'un maître victorieux! Nous, après l'incendie de notre patrie, transportée sur toutes les mers, nous avons subi les dédains de la race d'Achille et un jeune orgueilleux, et nous sommes devenue mère dans la servitude. Pyrrhus ayant ensuite recherché Hermione descendante de Léda et un hymen lacédémonien, me transmit, pour être possédée esclave à Hélenus esclave. »

Il en est à peu près de même des autres tragédies. Peut-être pourrait-on citer les *Horaces* comme reproduisant d'une manière assez exacte un récit de Tite-Live. Or voici que la critique moderne, Niebuhr et Momsenn, ont complétement démoli l'édifice de Tite-Live. Il est constaté que Tite-Live a fait une amplification et que ses récits sur les premiers temps de Rome, ne sont que de la haute fantaisie, de la rhétorique patriotique.

Hâtons-nous, d'ailleurs, d'ajouter que Racine n'a pas eu l'intention de peindre l'antiquité.

Pour bien comprendre les idées d'alors sur la reproduction des sujets anciens, il faut se rappeler les préfaces des poëtes et les commentaires du Père Brumoy.

(1) Enéide, III, v. 321-330.

Pradon, dans sa dédicace à la duchesse de Bouillon, explique parfaitement la transformation subie par le personnage d'Hippolyte sur la scène française :

« Ne vous étonnez pas, Madame, si Hippolyte vous apparaît dépouillé de cette fierté farouche et de cette insensibilité qui lui était si naturelle; mais, en aurait-il pu conserver auprès des charmes de votre Altesse? Enfin, si les anciens nous l'ont dépeint tel qu'il était à Trézène, du moins il paraîtra comme il a dû être à Paris; et, n'en déplaise à toute l'antiquité, ce jeune héros aurait eu mauvaise grâce de venir tout hérissé des épines du grec dans une cour aussi galante que la nôtre. »

Racine, dans la préface d'Andromaque fait des aveux semblables, sauf le ridicule de la forme :

« Quoique ma tragédie, dit-il, porte le même nom que celle d'Euripide, le sujet en est pourtant très-différent. Andromaque, dans Euripide, craint pour la vie de Molossus, son fils, qu'elle a eu de Pyrrhus. Mais ici, il ne s'agit point de Molossus. Andromaque ne connaît point d'autre mari qu'Hector, ni d'autre fils, qu'Astyanax. J'ai cru en cela me conformer à l'idée que nous avons maintenant de cette princesse. »

Le Père Brumoy ajoute :

« Voilà des réflexions d'un discernement très-délicat. Les usages anciens sont trop éloignés de nos temps et de nos mœurs pour attendrir des spectateurs plus sensibles au malheur d'une épouse fidèle aux *cendres* de son premier époux, qu'à la misère d'une princesse captive, contrainte d'entrer dans le lit du vainqueur en qualité d'esclave plutôt que d'épouse. Cela était bon pour les Grecs qui avaient sous les yeux de pareils exemples; mais cette situation devient choquante pour nous, qui ne les avons pas. »

Après avoir mentionné qu'Hermione, dans Euripide, veut obliger Andromaque à arroser et à balayer le palais, le critique français, dans son analyse, éprouve le besoin de s'excuser : « Ce sont là, dit-il, de ces choses que je ne dois ni dissimuler ni traduire. Le discours d'Hermione chez Racine est d'une hauteur plus fine et plus palliée. Aussi *parle-t-elle à la française.* » Cette réflexion est d'une grande justesse;

elle caractérise notre parodie classique de l'antiquité. Le Père Brumoy ajoute un peu plus loin : « Andromaque dit sur cela des choses qui ne conviennent ni à nos mœurs, ni même à la bienséance de nos jours.... Ce qui prouve toujours l'impossibilité de traduire entièrement les anciens tragiques (1). » C'est ainsi qu'engagé dans un système faux, l'éminent critique fait encore éclater la justesse de son sens et la sûreté de son goût en systématisant l'impossibilité de représenter les anciens tels qu'ils ont été. Ses scrupules sont de diverses sortes : il va jusqu'à invoquer la majesté de nos rois. Nous aurons occasion de montrer que cette objection n'est pas aussi bizarre qu'elle apparaît au premier abord. En résumé, nos tragédies ressemblent à l'antiquité comme les troubadours des pendules ressemblent au moyen-âge. Schlegel, qui s'est quelquefois trompé, à raison de dire « qu'il n'y a rien de plus dissemblable, de plus diamétralement opposé que la tragédie grecque et la tragédie française ».

Racine n'a pas voulu, disons-nous, peindre l'antiquité. Aussi, me suis-je souvent demandé si Talma n'a pas eu grand tort en donnant des costumes antiques aux personnages de la tragédie classique. Les héros de Racine n'étaient-ils pas plus naturels, c'est-à-dire dans leur nature, quand on les habillait à la mode de Louis XIV? Bérénice affublée du costume de quelque dynaste de l'Asie, est-elle plus vraie que sous l'apparence de Mlle de Mancini? Pyrrhus, déguisé en Grec, est parfaitement ridicule lorsqu'il vient dire :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai....

Il serait peut-être très-supportable vêtu en contemporain de Scudéry.

La plus grande incohérence n'est pourtant pas là : elle gît

(1) « Andromaque se fait même un mérite d'en avoir bien usé avec les maîtresses d'Hector et (le dirai-je) d'avoir allaité des enfants qui n'étaient pas à elle. » — Le Père Brumoy dit encore : « Pyrrhus, quoique blessé, évite avec son bouclier une grele de traits et de pierres... on lui lançait jusqu'à des broches. Voilà, par exemple, ce qu'un Français ne saurait traduire, non plus que les sauts agiles que faisait Pyrrhus pour parer tous ces traits. » Le même critique a sans doute trouvé le mot *nourrice* choquant. Il dit *confidente*.

dans le contraste entre le sujet païen et les sentiments modernes des personnages (1). Dans une société où les amants désespérés sont aussi tendres qu'Oreste de Racine et aussi *gentlemen* que Pyrrhus, un roi ne donne pas, et un ambassadeur qui est simplement un *homme comme il faut*, n'accepte pas la mission d'aller chercher un petit garçon pour le tuer. A-t-on eu l'idée de demander à Louis XIV, même après ses désastres, l'extradition des enfants de Jacques Stuart? De quelque côté qu'on se retourne, il faut arriver à la conclusion que le système est faux radicalement et irrémédiablement.

XII.

SUR L'IDÉE DE DONNER DES SENTIMENTS CHRÉTIENS AUX PERSONNAGES DE L'ANTIQUITÉ.

Puisqu'on n'a pas entendu nous peindre ni nous enseigner l'antiquité, on a voulu autre chose. J'entends dire généralement que les tragiques du XVIIe siècle, et plus particulièrement Racine, ont mis dans la bouche des personnages antiques des sentiments chrétiens ou du moins quasi-chrétiens. Arrêtons-nous un peu à examiner cette idée en elle-même avant de rechercher si elle aurait été réalisée, et comment.

Si l'on venait aujourd'hui nous dire que pour peindre d'une manière plus saisissante le désastre de la dynastie d'Argos, Eschyle aurait dû transformer Agamemnon en un roi d'Assyrie, ou que Shakspeare a eu tort de ne pas transporter Richard III à Rome, et Brutus à Édimbourg, ou que Calderon pour dissimuler *de son projet la dévote imprudence*, aurait dû faire des boudhistes de ses personnages dans la pièce de la *Dévotion à la Croix*, *risum teneatis*, *amici?* Il faut avouer qu'une idée de cette sorte est la plus étrange, la plus inconcevable qui se puisse voir. Ce qui serait purement de l'extravagance chez un Grec, chez un Anglais ou un Espagnol, pourra-t-il être considéré à Paris comme le suprême raffinement de l'art? Racine, dira-t-on, s'est montré chrétien ou demi-chré-

(1) *Etudes sur les tragiques grecs*, par Patin, 4e édition, Euripide I, 283.

tien, ou tiers-chrétien, sans le vouloir. Nous l'allons examiner; mais la chose en elle-même n'en est pas moins la plus fâcheuse et malencontreuse qu'on puisse imaginer.

XIII.

LES PERSONNAGES TRAGIQUES DU XVII[e] SIÈCLE ONT-ILS DES SENTIMENTS CHRÉTIENS ?

Quelque opinion que nous gardions à cet égard, comme tout à l'heure sur l'opportunité de représenter l'antiquité devant les Français, nous ne sommes pas moins tenus d'examiner si les héros du XVII[e] siècle expriment et si, par conséquent, ils sont propres à nous inspirer des sentiments chrétiens.

S'inspirer de sentiments chrétiens, c'est rapporter tout à Dieu, à son Église, au péché originel, aux promesses, à la Rédemption, à la vie future. C'est la Foi, l'Espérance et la Charité. L'idéal chrétien sur la terre, c'est l'apostolat, le martyre, l'ascétisme et la chevalerie. Dans nos chansons de geste, par exemple, tout est rapporté à Dieu. La victoire est souvent attribuée, non à la valeur du héros, mais à l'intervention divine, et le héros n'en est que plus grand. La question de droit absolu est posée entre l'Église de Dieu et le Mahométisme :

Chrétiens ont droit et les païens ont tort.

La préoccupation religieuse domine si bien, que l'infidèle lui-même place sa confiance dans la supériorité de sa religion.

Plus valt Mahom que saint Pierre de Rome.

La querelle n'est pas entre Charlemagne et Baligant, mais entre saint Pierre et Mahomet. Voilà ce que j'appelle un sentiment chrétien.

Si l'on met de côté *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie,* qui sont naturellement en dehors du jugement porté ici sur les sujets empruntés par le XVII[e] siècle au monde païen, il est facile de

démontrer qu'il n'y a aucun sentiment dans ces pièces qui se rattache ni de près ou de loin à des idées, où à des sentiments chrétiens.

Je dirai plus. Un sentiment religieux quelconque, ou un événement surnaturel y est rare et comme évité avec soin. Il y a bien dans *Iphigénie* une exclamation de Clytemnestre au soleil, et à la fin une intervention assez maladroite de la divinité. Il y a aussi dans *Phèdre* une action de Vénus pour démontrer qu'une femme peut être *malgré soi perfide, incestueuse.* Mais où est le christianisme dans ce fatalisme?

A part ces malheureux exemples, où trouvez-vous que la conduite des héros dits classiques, se rattache à un sentiment, je ne dirai pas chrétien, mais religieux quelconque. Dans la pièce du *Cid*, en pleine croisade, le nom de Dieu n'est même pas prononcé.

Pourquoi le Cid va-t-il exposer sa vie et celle de ses compagnons dans une lutte contre les Sarrazins? Pour acquérir de la gloire, pour épouser Chimène ou pour trouver la mort dans le combat, s'il ne peut pas se marier avec cette jeune fille. Ce sont des sentiments honorables au point de vue du monde, mais ce ne sont pas des sentiments chrétiens, ce n'est pas même religieux d'une manière générale. Les sentiments de Rodrigue et de son père, ne sont même plus les sentiments chevaleresques du XIIIe siècle, mais l'honneur castillan du XVIIe. Cet honneur est quelque chose de très-haut si l'on le compare à autre chose, mais ce n'est pas une religion. Qui pense à remercier Dieu de la victoire? En réalité, le roi Fernand joue le rôle de Dieu — *non est Deus nisi rex.*

C'est surtout dans *Andromaque*, que l'absence de sentiment religieux est à remarquer. Andromaque ne parle pas une seule fois de l'âme ou même de l'ombre de son mari; elle n'a pas l'idée de le retrouver aux Champs-Élysées. Il n'y a entre eux aucune communication, ni aspiration : tout a été fini avec le corps.

« Mais, dira-t-on, comment parler de la vie future telle que « les Grecs se la représentaient? Avez-vous oublié que l'om-

« bre d'Achille ayant été évoquée par Ulysse, le fils de Pélée « a déclaré qu'il préférerait être sur la terre le valet d'un fer- « mier pauvre, que roi dans les Champs-Élysées? »

Vous avez raison; mais que faut-il en conclure? C'est que, s'il est interdit de penser à la vie future sous un masque païen, il est impossible de prêter à une femme de l'antiquité les sentiments d'une veuve chrétienne. Andromaque s'arrête enfin au parti de se suicider pour sortir d'embarras. Si elle ne le fait pas, c'est parce qu'Oreste vient, par un assassinat, la débarrasser des poursuites de Pyrrhus. Ici, Racine a enchéri sur l'antiquité. L'Andromaque d'Euripide fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle de son fils; mais elle ne se tuera pas elle-même : elle sortira de l'asile inviolable où elle est refugiée; c'est Hermione qui doit la tuer. Cette solution est bien plus touchante, bien plus dramatique; oserai-je le dire? plus chrétienne que celle de Racine.

Nos héros classiques sont généralement amenés par une pente douce à nous persuader qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de se suicider. Où est le sentiment chrétien?

La grande cause d'erreur provient de ce qu'on crie au christianisme toutes les fois qu'on rencontre un sentiment délicatement exprimé, un dévouement, une vertu. Ce sont là des sentiments humains. Le christianisme est une religion.

Le mot *Religion* exprime le lien de l'homme avec la divinité. En français, le sens propre de *religieux* est *qui appartient à la religion, pieux — qui vit selon les règles de la religion — qui est conforme à la religion.*

Le mot chrétien a tous les mêmes sens avec application spéciale au christianisme. Un sentiment humain qui n'est pas rattaché à une religion, n'est pas un sentiment religieux et s'il n'est pas rattaché au christianisme, il n'est pas chrétien.

XIV.

SUR LES SENTIMENTS EXPRIMÉS DANS L'ANTIQUITÉ.

Le christianisme, dira-t-on encore, a imprimé aux sentiments humains un caractère particulier, qui fait que, même à son escient, un auteur pourra exprimer des sentiments chrétiens, que des païens où des infidèles n'auraient pas ressentis de la même manière, ou au même dégré. C'est vrai ; certaines œuvres du moyen-âge, même quand la religion n'y est pas directement mise en cause, ont une saveur spéciale, exhalent un parfum plus délicat. C'est une sorte d'épiphanie inconsciente de christianisme. La question est de savoir si le théâtre du XVII[e] siècle est dans ce cas, et, pour résoudre le problème, il faut comparer ce théâtre avec les œuvres de l'antiquité.

A mon avis, les sentiments purement humains n'ont jamais été exprimés avec plus de profondeur, plus de délicatesse, de grâce et d'attrait, et d'une manière plus émouvante que dans le théâtre et dans les épopées de la Grèce, de la Perse et de l'Inde. Pour rendre cette démonstration complète, il n'est pas nécessaire de citer textuellement des auteurs qui sont dans toutes les mémoires. Rappelons seulement la piété filiale dans *Œdipe à Colone* — l'amitié fraternelle d'Oreste et d'Électre — la tendresse paternelle dans les *Suppliantes*.

« Infortuné, dit le vieil Iphis, qui va perdre sa fille, que faire à présent? Irai-je dans ma maison? J'y trouverai la solitude d'un vaste palais et l'abandon qui attend ma vie. Irai-je dans la demeure de l'époux d'Évadné, séjour qui me fut cher lorsque ma fille vivait? Mais elle n'est plus, elle qui se plaisait à approcher de mon visage sa bouche caressante, et à tenir sa tête entre mes mains. Pour un père déjà vieux, rien n'est plus doux qu'une fille. Les fils ont l'âme plus fière, moins affectueuse et moins disposée aux caresses. » (1)

« J'ai cité ces plaintes touchantes, dit M. Saint-Marc Girardin, pour montrer une fois de plus qu'aucun des sentiments de la

(1) Traduction de M. Artaud.

famille, aucune même des délicatesses de l'amour filial et paternel... rien de ces émotions touchantes et pieuses n'est inconnu dans l'Antiquité et que l'art y exprime avec une simplicité éloquente tout ce que ressent le cœur de l'homme. »

La piété d'Antigone pour les morts mérite une mention spéciale; mais il faut d'abord se rappeler que, chez les Grecs, l'ensevelissement était un devoir aussi impérieux qu'il l'est chez nous d'amener le confesseur à un malade.

CRÉON.

C'est outrager Étéocle que d'honorer Polynice.

ANTIGONE.

Étéocle est mort : il ne veut pas que les morts soient outragés.

CRÉON.

L'un ravageait sa patrie; l'autre travaillait pour elle.

ANTIGONE.

Pluton impose des lois égales pour tous.

CRÉON.

Jamais un ennemi, même après sa mort, ne devient ami.

ANTIGONE.

Moi, je suis née pour aimer, et non pour haïr.

Antigone se voue volontairement à une mort certaine parce qu'elle veut obéir aux dieux plutôt qu'aux hommes. Elle dit au tyran :

Tu ne veux et tu ne peux rien de plus que ma mort.

Polyxène, qui va être égorgée sur le tombeau d'Achille, ne regrette pas la vie : elle serait esclave. Elle pleure de ne plus pouvoir soigner sa mère Hécube. En tombant, elle n'a d'autre souci que de ranger ses vêtements. — Rappelons la noble constance de Pénélope, l'apparition radieuse de Nausicaa et Ulysse auprès de son père Laërte dans l'*Odyssée;* Andromaque épouse et mère dans l'*Iliade;* la chasteté héroïque d'Hippolyte

qui a fait dire à Saint-Marc-Girardin que le mysticisme chrétien n'a pas plus de pureté et d'élévation que le culte rendu à Diane par le fils de l'Amazone et ses amis.

Enfin les héros de l'Inde et de la Perse, Rama et Rustem, par exemple, peuvent être opposés aux héros du XVII[e] siècle comme des modèles de piété.

L'idée que le droit prime la force est exprimée admirablement dans *Maha-Barata* :

« La force et l'énergie ne donnent pas la victoire aussi surement que *la vérité* et la douceur, l'attachement au devoir et le travail. Combattez sans orgueil. Là où est le devoir est aussi la victoire. (1) »

La générosité chevaleresque envers l'ennemi se trouve presque partout, mais moins chez les Grecs. Les héros arabes, dans le roman *d'Antar*, ne s'attaquent jamais à l'improviste et sans avoir échangé quelques paroles d'avertissement et de défi. (2) Les héros Scandinaves ont les mêmes scrupules. (3) Les messagers de Thidrik disent à Emmerek :

« Écoute, tu n'es qu'un félon. Thidrik et ses frères, à qui tu as déloyalement enlevé leurs états, viennent les reconquérir avec le secours d'Attila. Si tu veux résister, va les attendre près de Gransport. Voilà ce que nous avons ordre de te déclarer, car le roi de Bern ne veut pas vaincre par surprise. »

On retrouve tous les sentiments chevaleresques en Perse et dans l'Inde bien plus que dans notre théâtre du XVII[e] siècle. (4)

On a beaucoup vanté sous le rapport qui nous occupe, *Iphigénie* et *Phèdre*. A la loupe, on a découvert un peu plus de résignation dans Racine que dans Euripide. C'est possible ; ce n'est pas bien certain. Ce sentiment est, d'ailleurs, fréquent dans les tragiques grecs et le *Ramayana* en offre un exemple encore plus saisissant au moment où Rama et Sita sont déshé-

(1) Tome VII, pag, 62, 291 et 300. — Tome IX, page 309.
(2) Traduction Devic, page 263.
(3) Histoire légendaire des Franks et des Burgondes, p. 25, 163, 202, 407.
(4) Ce point de vue a été exposé avec beaucoup de citations dans notre introduction à la *Chanson de Roland*. Voir les chapitres intitulés : le merveilleux, — la piété, — l'idée du droit.

rités et exilés dans les bois. Quant aux remords et aux pudiques hésitations de Phèdre, ils sont traduits littéralement d'Euripide, et notamment le fameux *C'est toi qui l'as nommé !* qu'on a voulu faire passer pour un cri chrétien :

ΦΑΙΔΡΑ.

Ὅστις ποθ' οὗτος ἐσθ' ὁ τῆς Ἀμαζόνος.

ΤΡΟΦΟΣ.

Ἱππόλυτον αὐδᾷς;

ΦΑΙΔΡΑ.

Σοῦ τάδ', οὐκ ἐμοῦ κλύεις.

Le père Brumoy fait même ressortir que Racine a omis dans sa traduction un admirable trait de délicatesse féminine :

ΦΑΙΔΡΑ.

Πῶς ἂν σύ μοι λέξειας ἃ μὲ χρὴ λέγειν !

ΤΡΟΦΟΣ.

Οὐ μάντις εἰμι.

PHÈDRE.

Comment ne peux-tu pas me dire, toi, ce qu'il faut qu'il me faut dire?

LA NOURRICE.

Je ne suis pas une devineresse.

Euripide a su éviter l'écueil de la déclaration de Phèdre à Hippolyte. C'est la nourrice qui fait tout dans la pièce grecque et contrairement aux ordres de sa maîtresse.

Pour ce qui est du personnage d'Hippolyte, Racine l'a complétement défiguré, et, sauf la forme, de la même manière que Pradon, en substituant, dit M. Rio, la passion de l'amour à la passion de la chasteté.

Le père Brumoy fait encore remarquer que la tragédie de Racine ajoute un trait qui est une insulte à Thésée :

Phèdre sort d'une mère

Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien,
De toutes ces horreurs plus rempli que le mien.

Euripide a conservé au fils une attitude plus respectueuse vis-à-vis son père. Thésée y est aussi plus respectable : il ne revient pas, comme dans Racine, d'une équipée malheureuse entreprise pour aider son ami Pirithoüs à enlever une femme mariée. Il revient d'un pèlerinage et sa tête est encore couronnée de feuilles. Lequel des deux poëtes a été le plus religieux ?

Ce qu'il y a de plus délicat et de plus touchant dans la pièce grecque, a été omis par Racine, ce sont les adieux d'Hippolyte mourant à son père :

HIPPOLYTE.

Vénus s'est immolé trois victimes à la fois.

DIANE.

Ton père, toi et l'épouse de ton père.

HIPPOLYTE.

Je gémis aussi sur les malheurs de mon père.

DIANE.

Il a été trompé par les artifices d'une déesse.

HIPPOLYTE.

O père infortuné !

THÉSÉE.

C'en est fait de moi. La vie pour moi n'a plus de charmes.

HIPPOLYTE.

Je te plains beaucoup plus que moi-même..

THÉSÉE.

Ah ! que ne puis-je mourir à ta place, mon fils.

HIPPOLYTE.

O funeste faveur de ton père Neptune !

THÉSÉE.

Hélas ! pourquoi ma bouche l'a-t-elle réclamée ?

HIPPOLYTE.

Qu'importe ! tu m'eusses tué, tant tu étais alors irrité.

THÉSÉE.

Oh ! j'avais été frappé d'aveuglement par les dieux.

HIPPOLYTE.

Oh ! que n'est-il permis aux mortels de maudire les dieux !. . . . . Ah ! les ténèbres se répandent déjà sur mes yeux. Embrasse-moi mon père, et soutiens mes membres défaillants.

THÉSÉE.

Ah ! mon fils, que fais-tu de ton malheureux père ?

HIPPOLYTE.

Je meurs et déjà je vois les portes de l'enfer.

THÉSÉE.

Me laisseras-tu ainsi l'âme souillée d'un crime ?

HIPPOLYTE.

Non, je t'absous de ce meurtre.

THÉSÉE.

Quoi ! tu m'absous du sang que j'ai versé ?

HIPPOLYTE.

J'en prends à témoin Diane aux flèches redoutables.

THÉSÉE.

O cher enfant, que tu te montres généreux envers ton père !

HIPPOLYTE.

Adieu donc, mon père, mille fois adieu.

THÉSÉE.

O cœur plein de piété et de vertu !

HIPPOLYTE.

Demande aux dieux des fils légitimes qui me ressemblent.

THÉSÉE.

Ne m'abandonne pas mon enfant; reprends courage.

HIPPOLYTE.

C'en est fait ; j'expire, mon père. Hâte-toi de voiler mon visage (1).

Le critique A. W. Schlegel s'écrie ici : « Il faudra bien convenir que les anciens ont quelquefois deviné les sentiments chrétiens, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus aimant, de plus pur et de plus élevé dans l'âme humaine. » On le voit, c'est l'assertion contraire à l'assertion ordinaire qui attribue au XVIIe siècle d'avoir donné aux païens des sentiments chrétiens. Schlegel se trompe : ce sont là des sentiments religieux et humains qui n'ont rien de particulier à notre religion, puisque les Grecs les éprouvaient. Ces jugements dans un sens ou dans l'autre sont de pure fantaisie. Ce sont des figures ingénieuses, mais ce ne sont pas des raisons. Les Grecs ont chanté les sentiments humains de leur temps sur le mode polythéiste, et Racine a fait la même chose sur le mode extra-religieux.

Du reste, la partie vraiment et directement religieuse du dénouement d'Euripide, est l'intervention de Diane, promettant les honneurs divins au jeune héros qui en mourant regrettait avant tout le culte qu'il rendait à sa déesse. Racine n'a pas conservé ce dénouement et il ne le pouvait guère. « Cela prouve seulement, dit Schlegel, quel désavantage il y a pour le poëte à tirer son sujet d'un monde merveilleux, dont les fictions ont perdu leur vie et leur réalité pour les spectateurs actuels. »

XV.

SUR LES DÉNOUEMENTS.

On a trouvé un autre moyen pour attribuer une sorte de caractère chétien au théâtre du XVIIe et du XVIIIe siècles. « Chez les Grecs, a-t-on dit, le plus beau des dénouements tragiques, au dire d'Aristote, se faisait par le malheur des innocents eux-mêmes. Chez nous, au contraire, la catastrophe la plus satisfaisante et en même temps la plus philosophique, se fait par

(1) Traduction de M. Fix. — Comme cette scène aurait été belle traduite en français par Racine !

une double révolution qui amène le châtiment du crime et la récompense de la vertu. » La remarque est peut-être juste en elle-même, et il peut y avoir là une influence chrétienne, mais indirecte et occulte. Il faudrait cependant faire remarquer que la religion ne nous a jamais promis sur la terre la punition des méchants et la récompense des bons, et que les choses ne se passent pas ainsi. Lorsque le moyen-âge a produit des dénouements de ce genre, c'est par l'intervention directe d'en haut, comme dans la série des *Miracles de Notre-Dame;* mais allez donc demander au XVIIe siècle, après l'arrêt de Boileau, de faire intervenir *Dieu, la Vierge et les Saints!*

Si l'on compare, d'ailleurs, le dénouement de l'*Hippolyte* d'Euripide à celui de la *Phèdre* de Racine, on voit, au contraire, que, par la difficulté de faire apparaître Diane, le dénouement est devenu plus horrible : la divinité est intervenue avec Neptune pour sévir aveuglément, tandis que l'intervention libératrice de la déesse de la chasteté a été supprimée. En général, cette atténuation des dénouements antiques, motivée ici et ailleurs par le retranchement du merveilleux, n'est-elle pas de l'amollissement plutôt que du christianisme ?

Peut-être y a-t-il moyen de christianiser les dénouements antiques; de même qu'on peut rendre plus chrétiens encore certains dénouements du moyen-âge, comme M. Laverdant l'a indiqué, mais je me refuse à reconnaître que le XVIIe siècle, ait donné un caractère chrétien aux dénouements antiques.

Dans le *Mistère du siège d'Orléans*, les Anglais ont violé leur promesse de respecter le duché d'Orléans et ils ont pillé le sanctuaire de Notre-Dame de Cléry : ils seront châtiés. De l'autre côté, la France a été punie de ses dérèglements par l'invasion. Charles VII remet sa cause entre les mains de Dieu; la Sainte-Vierge et les saints évêques d'Orléans implo-en sa faveur : la France sera sauvée ; mais, comme elle ne s'est pas encore repentie et amendée, c'est un miracle qui amènera la délivrance; Dieu le dit expressément. Voilà ce que j'appelle un dénouement chrétien. C'est simplement sublime.

XVI.

DÉFINITION DE LA TRAGÉDIE CLASSIQUE.

En résumé, il est bien difficile, sinon impossible de trouver quelque chose de chrétien dans le caractère des héros classiques, dans leurs sentiments, dans le sujet de la pièce ou dans le dénouement. Comme il a été exposé plus haut, la grande différence à signaler entre le théâtre ancien et celui du XVII[e] siècle, c'est que les personnages de la Grèce et de l'Inde agissent sous l'influence directe de leur religion, tandis que ceux de Corneille et de Racine, à quelques exceptions près, parlent et agissent comme s'il n'y avait pas de Dieu.

Il faut avoir le courage d'appeler les choses par leur nom : c'est de la *morale indépendante*. La ressemblance est d'autant plus frappante que la conclusion naturelle de cette morale dramatique et presque toujours le suicide.

Mais c'est si bien dit !

Mourons : de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre !
Est-ce un si grand malheur que de cesser de vivre ?

Le XVIII[e] siècle a suivi le courant et la théorie du suicide a été alors exposée plus crûment encore :

Quand on a tout perdu, quand on a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Voilà avec quoi les deux derniers siècles ont été bercés par leurs tragiques. A défaut du poignard de la tragédie, on allume un réchaud : on a échappé à l'*opprobre* en faisant son *devoir*. C'est tout-à-fait classique.

XVII.

SUR LES CAUSES.

Comment notre théâtre a-t-il pu arriver là, au moment où l'on jouait encore dans les villages et dans les bourgs les mystères du moyen-âge, la Nativité, les Actes des Apôtres, tant de légendes des saints, le siége d'Orléans ? dans un siècle où, à côté de grands désordres en haut, il y avait encore tant de foi et tant de sainteté ; dans ce siècle de trappistes et de car-

mélites, et cela sous la main de deux écrivains, qui étaient notoirement croyants et pratiquants ? Il y a deux raisons péremptoires : le culte de l'antiquité, poussé jusqu'à l'idolâtrie, et le séparatisme, qui est né du Jansénisme.

XVIII.

DANGERS D'UN THÉATRE SEMBLABLE.

Un tel théâtre est dangereux. Il est mauvais de s'attendrir à des tableaux de morale indépendante. Si le héros vous émeut, vous en faites un idéal : il vous attire.

Le Père Brumoy dit quelque part, que les sentiments des anciens sont incompatibles avec la majesté de nos souverains. Réflexion juste et profonde ! Oui, il est mauvais de mettre dans la bouche des héros qui nous intéresseront, des maximes qui sapent les bases d'un pouvoir légitime. Prenons donc autant de soin de la majesté du roi céleste. Ne nous laissons pas attendrir à ces peintures de la morale indépendante et prenons garde d'être pris à des raisonnements qui aplanissent le chemin du suicide.

Même lorsque le mal ne se montre pas, même lorsque la morale sera pure, il y a encore un inconvénient à laisser Dieu et son Eglise de côté. Lacordaire l'a dit : « Aucun talent, aucuns services ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou, que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, à côté de l'Église. »

Voyez le triste effet de la rhétorique classique ! Même en exposant la doctrine la plus élevée, le grand Dominicain lui-même a recours à l'éloquence rhétoricienne du suicide. O théâtre classique, voilà de tes coups !

XIX.

RECOMMANDATIONS D'UN PÈRE A SON FILS.

De tout ce qui précède, il résulte que, s'il conduit son fils au Théâtre Français, le père de famille devra le prémunir contre

les illusions et contre les dangers de la représentation. Il lui tiendra à peu près ce langage :

« Mon fils, nous allons voir jouer *Andromaque*, tragédie en cinq actes. Ne te figure pas que tu y apprendras l'antiquité ; rien n'y ressemble moins : prends donc garde de rapporter des notions fausses d'histoire. Évite aussi de t'intéresser outre mesure à cette veuve et de croire qu'elle agisse pour le mieux. Elle va bien dans le malheur embrasser son fils, mais elle oublie de tomber à genoux. Elle a aussi grand tort de se vouloir tuer.

« Nous irons bientôt voir jouer *Phèdre*, autre tragédie en cinq actes (toutes les tragédies ont cinq actes ou trois, mais toujours par les nombres impairs ; tandis que les grains de sel dans un œuf vont, dit Molière, par les nombres pairs). A la représentation de *Phèdre*, dis-je, garde-toi de croire qu'on devient perfide et incestueux malgré soi, quoi qu'en dise le grave législateur du Parnasse français, auteur exigé pour le baccalauréat, (qui ouvre la porte à toutes les carrières).

« La vérité sur ce sujet et sur bien d'autres choses, tu la trouveras dans un tout petit livre qu'on appelle le catéchisme, et qui n'est pas exigé pour le baccalauréat. Phèdre aussi a grand tort de se tuer.

« Un trépas ne délivre pas de tant d'horreurs : il les aggrave ; car c'est un très-grand malheur de cesser de vivre sans s'être repenti et sans avoir obtenu l'absolution de ses fautes. Si Phèdre avait eu des sentiments chrétiens, elle ne se serait pas tuée, comme Judas Iscariote, mais elle aurait pleuré amèrement (*flevit amare*) et le bon Dieu lui aurait pardonné l'inceste et l'imposture, comme il a pardonné à saint Pierre qui l'avait renié trois fois dans une matinée.

« Tu n'auras qu'une chose à faire, c'est d'admirer le style de Racine, ce que tu pourrais faire aussi bien devant notre feu. Quant à toute cette prétendue morale du théâtre paganisé et mal paganisé par la Renaissance et par le séparatisme, elle ne vaut pas quelques vers d'un vieux mystère que je m'en vais te lire. » (Le père ici lit à son fils les adieux de Charles VII à

Jeanne d'Arc dans le *Mistère du Siége d'Orléans*, et il termine par deux vers de notre incomparable Molière :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux ;
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux.... ?

Voilà qui nous amène à dire quelques mots du théâtre comique.

XX

CE QU'A ÉTÉ LA COMÉDIE EN FRANCE.

Tout autre apparaît la destinée de la Comédie, qui était représentée au moyen-âge par les moralités, les farces et les sotties. Plusieurs de ces compositions avaient une réelle valeur, comme la farce de l'avocat Pathelin, mais une grande licence s'y était introduite et le style n'en était ni élégant ni châtié. Il y avait quelque chose à faire. Un poète de génie s'est rencontré. S'il avait été possédé, comme les tragiques, par le démon classique, il aurait copié Térence ou Plaute ou Aristophane. La littérature française eût été dotée d'une série de reproductions écrites dans un style admirable, bien polies, bien francisées, bien affadies. Nous n'aurions pas eu Molière.

Nous l'avons eu parce que, bien décidé à prendre son bien partout où il le trouvait, Molière a jugé que son principal bien était la France d'hier et la France de son jour. Il ne s'est pas fait Grec ou Romain. Il n'a pas contemplé le Forum et l'Agora à travers la lorgnette de l'érudition. Il a regardé en France, derrière lui et autour de lui. Il a continué les farces, les moralités et les soties : il en a tiré le *Médecin malgré lui*, *le Misanthrope* et *les Femmes savantes*.

Shakspeare et Caldéron ont suivi la même voie en Espagne, sans se préoccuper plus d'Aristote que s'il n'eût jamais existé. Ils avaient rencontré une tradition théâtrale dans leur pays ; ils l'ont suivie en la réformant et en la relevant. Molière, Shakspeare et Caldéron ont fait des théâtres réellement nationaux.

XXI

LES ROMANTIQUES.

Il fallait abaisser la barrière qui se dressait entre les Français de toute les conditions, car l'intrusion du classique avait fait de la poésie le domaine exclusif d'un petit nombre de lettrés, tandis que les chansons de geste et les mystères de la grande époque s'adressaient aussi bien aux villageois qu'aux docteurs en Sorbonne, comme autrefois l'*Iliade* et la tragédie des *Perses*. Il fallait sortir d'un état de choses qui nous avait dé-christianisés et dé-francisés. Il fallait échapper à la grande promiscuité classique pour redevenir nous-mêmes. Nous ne sommes pas des *citizens of the world*, des internationaux, mais des Français du XIX[e] siècle qui ont devant eux l'idéal toujours vivant du Christ et qui ont derrière eux le moyen-âge français. Assurément nous devons être rattachés au reste du monde, mais c'est par notre religion à nous et non par la religion des Romains et des Grecs. Enfin, il n'était que temps de rentrer dans la morale chrétienne et de refuser les séductions de la scène à la prédication de l'assassinat politique, du fatalisme et du suicide.

A la fin du dernier siècle, au moment où les travaux de l'érudition venaient de galvaniser l'antiquité, au moment où les hommes de la révolution remettaient en honneur le verbiage classique sous prétexte de liberté, et en réalité, pour chercher dans un cosmopolitisme banal, une sorte de justification à la rupture violente des traditions françaises, un poète du plus grand talent s'écriait :

> Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques.

c'est-à-dire sans doute avec autant de goût que les anciens. C'était fort bien dit. Que ne nous eût-il pas donné lui-même dans cette voie si les émules d'Harmodius et d'Aristogiton lui en avaient laissé le loisir, et surtout s'il eût été chrétien! Nous admirons la pièce d'André Chénier intitulée l'*Aveugle*. De jeunes bergers donnent asile à Homère fugitif. Nous com-

prenons l'*Aveugle* parce que nous sommes des lettrés. Il faut même avoir dépassé la science ordinaire d'un bachelier ès-lettres pour comprendre les noms de personnages et de lieux qui y sont rappelés : Asphodèle, Aédon, Népenthès, Dryas, Cymèle, Periphas, Antimaque, Cyllare, Macarée, Bianor, Clanis, Demoléon, Lycothas, Riphée, Eurynome, Crantor. Si de la catégorie des bacheliers qui seraient embarrassés à expliquer tous ces noms, vous passiez à Martine, la servante de Chrysale dans les *Femmes savantes*, ce ne sera qu'un affreux galimatias pour cette honnête fille, elle qui aurait ouvert de si grands yeux à la *Résurrection de Lazare* et qui aurait écouté de toutes ses oreilles les voix de Jeanne d'Arc, et qui aurait pleuré de si bon cœur à la voir brûler par les Anglais.

Eh bien, je suppose qu'au lieu d'Homère, André Chénier eût peint saint Paul expulsé de quelque ville par les Juifs, racontant ce qu'il a souffert, et parlant ensuite aux jeunes bergers, non du dieu *dont l'arc est d'argent*, mais du Dieu qui s'est fait enfant dans une crèche entre le bœuf et l'âne; s'il avait raconté la fuite en Égypte et la guérison de l'aveugle-né; si, au lieu de la guerre des Centaures il avait exposé la Passion et le chant du coq, et les disciples à Emmaüs? Eût-ce été moins grand? Est-ce moins poétique?

Les hommes de la révolution n'étaient pas appelés à nous débarrasser de Brutus. C'est d'ailleurs que devait partir le signal de la délivrance.

Châteaubriand est le véritable moteur de l'évolution anti-classique : il a été le père du romantisme, en nous révélant, après deux siècles de Boileau, le génie du christianisme. Malheureusement Châteaubriand n'a pu dégager entièrement sa plume comme il avait dégagé son esprit de l'asservissement. D'un côté, il respecte la forme classique; de l'autre, il invente, mais dans ses innovations, il n'a pas trouvé la simplicité. Le plus grand malheur, c'est qu'à son époque les mystères étaient peu étudiés et qu'on ignorait même l'existence des chansons

de geste. Il est réduit à citer *Zaïre*. S'il avait connu le poëme de *Roland* et le mystère des *Vierges folles!*

Les auteurs, qui ont suivi, se sont bien inspirés du moyen-âge; mais les chefs-d'œuvre leur étaient aussi inconnus. Ils se sont volontiers arrêtés au XIVe siècle qui a vu commencer la décadence et ils avaient, au fond, encore plus de goût pour le XVIe siècle. Ils n'ont pas remonté jusqu'à la source de la grande inspiration. Pouvaient-ils renouer notre tradition interrompue? ils n'étaient ni assez chrétiens ni assez français. Ils ont fait des drames et des romans qui sont des pamphlets contre la religion et ils se sont mis à imiter les Anglais, les Allemands et les Espagnols. Encore s'ils nous avaient reproduit le *Magicien prodigieux* ou le *Prince constant dans la Foi*, mais ils n'ont vu en Espagne que la cape et l'épée.

XXII

CONCLUSION. — LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Devenons donc le plus chrétiens et demeurons le plus français que nous pourrons.

Ne nous laissons pas séduire aux charmes un peu faciles de l'archaïsme; mais renouons, pour des destinées nouvelles, la tradition interrompue, notre grande tradition du XIIIe siècle.

Dans le style proprement dit, reprenons les richesse de mots, les gracieuses libertés de tournure que notre langue a perdues au contact de la latine; mais profitons de la régularité et de la clarté que le XVIIe siècle y a introduites. C'est ici surtout que le goût indiscret de l'archaïsme est à craindre; le danger est de ne pas être compris de tous. Je signale avec d'autant plus de soin cet écueil que je m'y suis heurté moi-même plusieurs fois; mais il y a aussi à éviter ce style *culto* dont Lope de Véga s'est moqué spirituellement (1).

Dans la versification, je ne suis pas persuadé qu'il se faille astreindre à l'alexandrin rimant deux à deux. Le vers de dix pieds et la stance monorime ont des charmes particuliers.

(1) Voir la traduction de son sonnet dans *Dorothée*, par le comte Lafond, page 188.

Pour la forme et la disposition extérieures, il faut éviter toute préoccupation classique. Persuadons-nous que le classique, c'est-à-dire le pseudo-classique est un mythe ; c'est un cauchemar, si vous voulez : Boileau n'a jamais existé ! L'idée mère du dramaturge actuel doit être de trouver la forme la plus acceptable, la plus propre à l'édification des Français. Par les *Français*, et j'en reviens toujours là, il ne faut pas entendre seulement les bacheliers ès-lettres, ou les volontaires d'un an, mais tous nos compatriotes, comme pendant le moyen-âge. Écoutons :

« Le 9 mai de l'an 1496, maistre André ou Andrieu de la Vigne, natif de La Rochelle, un vicaire de l'église de Saint-Martin de Seurre (Bourgogne) et plusieurs honorables bourgeois de ladite ville s'assemblèrent pour faire coucher sur un registre la vie de Monseigneur saint Martin par personnaiges, en façon que, à la voir jouer, *le commun peuple* pourroit *voir et entendre facillement* comment le noble patron dudit Seurre en son vivant a vécu sainctement et dévotement. » (1).

Un ministre étranger disait que l'homme commence au baron. Nous ne devons pas agir et écrire comme si la France commençait à la couche de bacheliers.

Comme sujets de nos drames, nous remplacerons Tibérius Gracchus par saint Pierre, et Caton d'Utique par Godefroy de Bouillon. Après les scènes du Testament et les Actes des Apôtres, les histoires et les légendes des Saints sont une mine inépuisable. Le grand Corneille, et il n'a jamais été plus grand, nous a montré la puissance dramatique du martyre. « Les exemples des morts généreuses des Lacédémoniens et « autres, dit Pascal, ne nous touchent guère ; car qu'est-ce « que cela nous apporte? Mais l'exemple de la mort des « martyrs nous touche, car ce sont nos membres (2). » Les héros de l'histoire de France, qui presque tous furent des saints, ont aussi leur place marquée sur la scène française.

(1) Cité par O. Le Roy, *Études sur les Mystères, page* 285.
(2) Pensées diverses, CXLI.

J'entends objecter qu'entre le XIXe siècle et les époques héroïques de l'Inde de la Grèce ou du moyen-âge, il y a une trop grande différence. Nous ne sommes plus aux temps où l'imagination populaire et les chanteurs ambulants élaborent les éléments poétiques, dont le rhapsode vient ensuite composer son épopée et le dramaturge son mystère de Prométhée ou de la vie de saint Martin. — En êtes-vous bien sûr? savons-nous ce qui s'élabore dans le sein de la France en dehors des Académies et du feuilleton des journaux?

Dussions-nous être privés de l'inappréciable collaboration de tout un peuple, faut-il conclure que nous serons réduits à nourrir exclusivement notre âme du drame bourgeois, honnête ou demi-honnête, de la dissection des cœurs sensibles, des théories sur le respect ou la violation des lois de la morale et de la société, du tableau des mœurs mauvaises et dépravées, qui, dit Aristote, sont toujours dangereuses à montrer? Non.

L'Espagne nous a laissé sous ce rapport un grand exemple. Caldéron était né dans un siècle de littérature comme le nôtre : il était purement et simplement un auteur comme vous et moi. Il a fait, cependant, la *Dévotion à la Croix et le Prince constant* et cent *Autos sacramentales*. Aussi un prédicateur (1) a-t-il pu dire, après sa mort : « Caldéron se fait également admirer par l'esprit et suivre par le cœur : le spectateur se retire plein d'autant de piété que d'admiration, d'autant de contrition que de plaisir. » C'est exactement ce que M. de la Villemarqué et d'autres ont rapporté sur les mystères du moyen-âge. Dans les mêmes conditions notre Corneille a fait *Polyeucte* et Racine *Athalie*. On ne lit pas assez Caldéron, ou du moins, ce Caldéron là. Schiller a dit : « Que de fautes, Gœthe et moi, nous aurions évitées, si nous avions connu Caldéron plus tôt ! » (2)

Mais pourquoi remonter le cours des siècles et nous transporter à l'étranger? Au moment que je parle, un public

(1) Cité par le comte Lafond, *Dorothée*, page 195.
(2) *Ibid*, page 210.

français, qui admirait *Jeanne d'Arc* l'année dernière, applaudit à la *Fille de Roland.*

Croyez-vous, d'ailleurs, que le théâtre du moyen-âge soit mort? Grande erreur! c'est la tragédie païenne qui est morte; seulement on ne l'a pas enterrée. Le moyen-âge vit encore dans les campagnes et dans les villes du midi et du nord de la France. Le tableau de ce mouvement sera présenté dans un travail spécial.

On va souvent chercher très-loin ce qu'on a sous les yeux. Bien des gens qui croient que le mystère est mort, ont assisté, il y a quelques semaines, à la représentation d'un véritable drame liturgique. Je commençais cet exposé en donnant la traduction d'un mystère qui se célébrait dans les églises au moyen-âge. Après avoir parcouru une longue route, il nous sera doux de revenir au point de départ. Après être montés sur les trétaux souvent licencieux des siècles de décadence et sur la scène profane des deux derniers siècles, nous rentrerons donc à l'église, d'où nous sommes partis et où il faut toujours revenir. Je laisserai la parole au savant Bénédictin de Solesme.

« L'Église a disposé le service du dimanche des Rameaux de manière à exprimer à la fois la joie et la tristesse..... Toute la fonction est partagée en trois actes distincts....

« La bénédiction des Palmes ou des Rameaux est le premier rite qui s'accomplit sous nos yeux....

« Le second rite de cette journée est la procession célèbre qui fait suite à la bénédiction solennelle des Rameaux. Elle a pour objet de représenter la marche du Sauveur vers Jérusalem et son entrée dans cette ville; et c'est afin que rien ne manque à l'imitation du fait raconté dans le Saint Évangile, que les Rameaux, qui viennent d'être bénis, sont portés par tous ceux qui prennent part à la procession. Chez les Juifs, tenir en main des branches d'arbre était un signe d'allégresse.........

« Un usage touchant avait lieu aussi à Jérusalem, toujours dans la même intention de renouveler la scène évangélique qui se rapporte à ce jour. Toute la communauté des Franciscains se rendait, dès le matin, à Bethphagé. Là, le Père gardien de Terre-Sainte, en

habits pontificaux, montait sur un ânon qu'on avait couvert de vêtements, et accompagné des religieux et des catholiques de Jérusalem, tous portant des Palmes.....

« La fin de la procession est marquée par une cérémonie empreinte du plus haut et du plus profond symbolisme. Au moment de rentrer dans l'église, le pieux cortége en trouve les portes fermées. La marche triomphale est arrêtée; mais les chants d'allégresse ne sont pas suspendus. Une hymne spéciale au Christ-Roi retentit dans les airs avec son joyeux refrain, jusqu'à ce qu'enfin le sous-diacre ayant frappé à la porte avec le bâton de la croix, cette porte s'ouvre, et la foule, précédée du clergé, rentre dans l'église en célébrant celui qui seul est la Résurrection et la Vie.....

« La troisième partie de la fonction de ce jour est l'offrande du saint sacrifice. Tous les chants qui l'accompagnent sont empreints de désolation; et pour mettre le comble au deuil qui signale désormais le reste de cette journée, le récit de la Passion du Rédempteur va être lu par avance dans l'assemblée des fidèles. Depuis cinq à six siècles, l'Église a adopté un récitatif particulier pour cette narration du saint Évangile, qui devient ainsi un véritable *drame*. On entend d'abord l'historien qui raconte les faits sur un mode grave et pathétique; les paroles de Jésus ont un accent noble et doux, qui contraste d'une manière saisissante avec le ton élevé des autres interlocuteurs, et avec les clameurs de la populace juive (1). »

A. D'AVRIL.

(1) Dom Guéranger l'*Année liturgique*. Voir aussi *Histoire et théorie du Symbolisme religieux*, par l'abbé Auber, t. IV, pag. 197.

ERRATUM.

Une erreur typographique s'est glissée dans la première partie de cette étude : A la page 489, neuvième ligne en remontant, au lieu de : *Nos sculptures du VIIIe siècle*, il faut lire : *Nos sculptures du XIIIe siècle*.

UNE PREMIÈRE LEÇON DE GÉOMÉTRIE.

On a dit: Les sciences ne relèvent d'aucune religion. Cette assertion est tout simplement :

Pour les sciences, une injure qu'elles devraient tenir à honneur de repousser; contre laquelle proteste toute leur histoire;

Contre la religion un blasphème.

Si les sciences ne relevaient pas de la religion, leur enseignement introduirait l'anarchie dans l'éducation.

Au fond, il n'y a qu'une science, comme il n'y a et ne saurait y avoir qu'une religion.

Toutes les religions, moins une, étant nécessairement fausses, vivent, pendant un temps indéterminé, de quelques débris de vérité qu'elles doivent épuiser tôt ou tard. Tant que la branche, séparée du tronc, conserve un peu de sève, quelques rameaux et des feuilles encore vertes, on peut la dresser en face de l'arbre; elle projette des ombres qui font encore illusion. Tant que le cadavre n'est pas décomposé, on peut lui imprimer des convulsions qui simulent un reste de vie.

A leur manière, les sciences qui ont rompu le lien philosophique, lien essentiellement religieux qui les unissait, constituent de véritables hérésies scientifiques. C'est l'anarchie intellectuelle. Nous y entrons.

Dans le but de mettre de leur côté le bon sens bourgeois, les savants de la libre-pensée ont ajouté: Voudrait-on nous persuader qu'il existe une médecine catholique, une arithmétique, une géométrie, une astronomie catholiques?

Tout beau, Messieurs, ce que vous prenez pour un trait d'esprit, d'autres peuvent ne pas y trouver un argument.

Et d'abord, il y a d'autres sciences plus hautes, plus nécessaires, telles que la théologie, l'ontologie, la logique, l'anthropologie, etc. Ordonnées les unes par rapport aux autres, ayant chacune leur caractère scientifique parfaitement défini, elles se subdivisent hiérarchiquement, et celles que vous nommez appartiennent à leurs ramifications plus ou moins lointaines.

Vous vous obstinez à décerner exclusivement le nom de sciences à celles qui sont de l'ordre purement matériel. Notre devoir est de nous obstiner à protester contre une telle corruption du langage.

Mais nous voulons bien accepter le terrain que vous avez choisi.

Plus d'une fois déjà, dans cette *Revue*, on vous a prouvé que la médecine, née de la religion, avait tout intérêt à ne pas s'affranchir de ses devoirs de vassalité. Les malades, surtout, y sont fortement intéressés.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'offrir à nos lecteurs une *leçon d'introduction à la géométrie*. Elle a été recueillie par un élève, et peut-être cet essai pourra-t-il, en fournissant une réponse *ab actu* à l'objection proposée, engager quelques-uns de nos confrères à secouer le joug d'une routine déplorable; peut-être pourra-t-il susciter des efforts plus heureux, et montrer qu'il est possible, sans amoindrir la géométrie, sans en dénaturer ou affaiblir l'enseignement, de la rattacher à une science plus haute, et montrer comment Dieu, *qui est le Seigneur des sciences* (1), est en particulier le Seigneur de la géométrie.

31 janvier 1875.

Θεός ἀεὶ γεωμετρεῖ.

PREMIÈRE LEÇON.

INTRODUCTION.

Qu'est-ce que *la matière*?

Les physiciens, qui ne sont que physiciens, les géomètres qui ne sont que géomètres, n'ont jamais pu répondre d'une manière satisfaisante à cette question; ce qui ne laisse pas d'être un peu humiliant pour la raison humaine abandonnée à ses seules forces.

L'un vous dira : « La matière, c'est l'impénétrabilité, plus une force, » définition qui ne définit rien, ou plutôt qui est une erreur évidente : elle est pourtant acceptée par un des physiciens les plus distingués de nos jours : M. Pouillet.

Un autre définira la matière : « L'assemblage de monades, c'est-à-dire, d'éléments simples, retenus à des distances infiniment petites, mais variables, par des forces moléculaires. » Cette définition mérite les mêmes qualifications que la précédente.

(1) Reg.

Un troisième dit avec plus de bon sens : « La matière, c'est tout ce qui affecte nos sens d'une manière quelconque. » Nous accepterons cette définition, quoiqu'elle n'en soit pas une. En effet, elle ne définit qu'une impression, celle que produit la matière sur notre âme par l'intermédiaire des organes des sens. Il n'est pas démontré que les mêmes impressions ne puissent affecter notre âme en l'absence de la matière.

Nous reconnaîtrons donc avec humilité que notre raison est impuissante, et que ses efforts pour savoir se trouvent arrêtés dès le début, même quand il s'agit des sciences purement physiques, et nous laisserons aux philosophes chrétiens le soin de définir la matière. Le rôle du physicien et celui du géomètre est moins étendu. En physique, en histoire naturelle, en mécanique et en géométrie, on se borne soit à classer les différents corps, soit à étudier leurs propriétés particulières, soit encore à en mesurer le poids ou l'étendue.

— Qu'est-ce que *l'espace*?

Il faudrait répéter ici tout ce que nous venons de dire de la matière. La géométrie et la physique ne suffisent pas à fournir les éléments de cette définition, et il est incontéstable que les géomètres ignorent ce que c'est que l'espace : tous les géomètres sérieux l'avouent, quelques-uns même en tirent vanité : « Que nous importe, disent-ils, de savoir ce que c'est que l'espace, pourvu que nous sachions le mesurer. »

Nous laisserons donc aux philosophes chrétiens le soin de définir l'espace.

— Qu'est-ce que *le temps*?

Dans ses *Confessions*, saint Augustin a écrit une page admirable sur ce sujet; mais saint Augustin était plus qu'un géomètre, et, quand il cherche à définir le temps, il fait plus que de la géométrie, il fait de la philosophie.

Nous laisserons donc aux philosophes chrétiens le soin de définir le temps.

En mathématiques, nous nous bornerons à le mesurer, mais sans nous enorgueillir de ne pouvoir pas faire davantage.

— Qu'est-ce qu'une *force*?

La définition qu'en donnent les physiciens est l'objet de discussions continuelles. Elle a au moins le mérite de ne rien affirmer de compromettant, elle revient à dire : « C'est ce qui fait qu'un corps se meut ou se mouverait, s'il n'y avait pas d'obstacle. »

Cela est une vérité incontestable, mais qui n'apprend rien. Les géomètres se borneront donc, ne pouvant faire autrement, à mesurer les forces : ils renonceront à connaître leur nature. Cette question est encore renvoyée à la philosophie.

Dès les premiers pas dans les sciences physiques et mathématiques, un esprit de bonne foi est donc contraint de reconnaître que la nature est pour lui une véritable énigme et qu'elle est soumise à des lois d'un ordre supérieur aux conceptions humaines.

Tout ce que nous savons sur la matière, c'est qu'elle est *étendue*, *inerte* et *mobile*, d'où il suit qu'elle est sujette à des transformations sans nombre, dont la cause est hors d'elle-même. Cela suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence, que la matière n'est pas une cause mais un effet; qu'il existe un premier moteur en dehors de la matière; qu'elle est essentiellement contingente, et qu'ayant été créée, elle peut être anéantie.

On appelle *grandeur* tout ce qui, ayant des limites parfaitement définies, peut être conçu plus grand ou plus petit qu'il n'est actuellement, et par conséquent peut être mesuré.

Mesurer une grandeur, c'est l'évaluer en nombre.

Le mot grandeur ne doit pas nous tromper, puisque ce mot signifie tout ce qui est borné et réduit à des dimensions plus ou moins étendues.

Il existe deux sortes de grandeurs : les grandeurs *géométriques*, et les grandeurs *mécaniques*. On conçoit donc que les *mathématiques*, c'est-à-dire la science des grandeurs, doivent être naturellement divisées en trois branches principales, qui sont : la science des *nombres*, la science des *grandeurs géométriques* ou de l'étendue mesurable, et la science des *grandeurs mécaniques*, c'est-à-dire, des forces qui peuvent toutes être rapportées au poids.

Les progrès qu'ont fait les siences mathématiques, au XVIIe siècle surtout, ont mis en évidence la nécessité de cette classification et ce qu'elle renferme de vérité absolue. Si donc nous n'avions pas eu le bonheur d'une éducation chrétienne, nous aurions tout lieu d'être étonnés de trouver cette classification écrite dans les Livres Saints, près de mille ans avant l'ère chrétienne, en termes aussi explicites que possible : « Vous avez fait toutes choses avec nombre, avec mesure, avec poids. »

Un *corps* est une portion de matière limitée de toutes parts. Dans un corps, le géomètre ne considère que la portion d'espace qu'il

occupe et que l'on appelle son *volume*. Ce qui termine de toutes parts un corps et le sépare des corps environnants se nomme sa *surface*. Ce qui termine sa surface ou encore l'intersection de deux surfaces, se nomme *ligne*. Le mot intersection signifie partie commune : la ligne est donc la partie commune à deux surfaces qui se rencontrent.

On appelle *point* l'intersection de deux lignes ou l'extrémité d'une ligne.

On appelle en général *figure*, un volume, une surface, une ligne, un ensemble de lignes, de surfaces ou de volumes. La géométrie fait connaître les propriétés des figures et apprend à en mesurer les éléments susceptibles de mesure.

Les lois qui régissent les figures sont innombrables et dérivent de quelques principes simples. Ces lois produisent les plus riches harmonies de la nature; leur étude ravissait d'admiration les plus grands génies de l'antiquité et des siècles chrétiens. Il suffira de citer Pythagore, Platon, Archimède, Hipparque; et dans les temps relativement modernes, Boèce, le Pape Sylvestre II, S. Thomas, et plus tard encore : Kepler, Descartes, Fermat, Pascal, Newton, Leibnitz... Ces grands hommes étudiaient péniblement, longuement, ces lois dont la contemplation leur causait d'indicibles plaisirs; mais, loin de les épuiser, ils ne faisaient que signaler à leurs successeurs des problèmes nouveaux, des difficultés plus grandes. Ici, comme dans toutes les sciences humaines, à mesure que l'homme s'avance, l'horizon s'agrandit, et il reste toujours de nouvelles vérités à découvrir, tant est vraie cette parole de la Sainte-Écriture. « Il a livré le monde à leurs recherches et à leurs discussions. »

Il est aisé de conclure de ce court aperçu que les lois de la géométrie sont antérieures et supérieures au génie de l'homme, puisque ce génie se borne à les découvrir péniblement, successivement, sans jamais les épuiser; elles ne sont pas non plus l'œuvre de la nature qui leur obéit. Ces lois dépendent donc d'un souverain législateur, et Dieu, le maître de toutes les sciences, « *Deus scientiarum dominus* », est, en particulier, et d'une manière évidente, le maître de la géométrie.

Θεὸς ἀεὶ γεωμετρεῖ.

L. ALLEMAND.

DE L'ACCENTUATION GRECQUE.

NÉCESSITÉ D'EN RÉTABLIR L'ÉTUDE DANS LES CLASSES.

Des Universités catholiques vont bientôt s'ouvrir ; au moins, nous l'espérons. Ces Universités seront presque exclusivement peuplées par les élèves de nos maisons, et cette situation nous oblige à nous affranchir hardiment des programmes universitaires, partout où l'intérêt des études l'exige impérieusement. Car, quelque science, quelque dévouement que les futurs docteurs de l'enseignement chrétien puissent apporter à leur tâche, les Universités seront un peu ce que les élèves les feront. Or, il ne faudrait pas que *nos* élèves gênassent *notre* enseignement supérieur ou même seulement l'empêchassent de surpasser celui de l'État. — Il n'est pas un lecteur de la *Revue* qui ne sente cette vérité aussi bien et même mieux que moi. Aussi n'ai-je rappelé ces considérations un peu générales, que parce qu'elles sont inséparables de la cause que je voudrais plaider aujourd'hui.

On sent plus que jamais la nécessité de relever les études littéraires et plus particulièrement l'étude du grec. Beaucoup de maisons ont eu la sagesse de conserver l'exercice du thème, et elles n'ont eu qu'à se féliciter de cette mesure. Remettre en honneur le thème grec, c'est, en effet, relever tout d'un coup l'étude de cette langue. Mais combien y en a-t-il qui aient osé maintenir l'étude de l'accentuation ? Cependant, qu'est-ce qu'un thème sans accents ? Peut-on se flatter de savoir écrire une langue, quand on n'en connaît pas l'ORTHOGRAPHE ? Car, l'accent fait partie de l'orthographe ; c'est lui qui donne au mot sa physionomie propre ; lui seul peut faire distinguer entre eux

les homonymes, si nombreux dans la langue grecque. Il suffit de porter quelques instants son attention sur ce sujet, pour comprendre combien l'accent aide puissamment à prévenir les équivoques qui peuvent fréquemment résulter de la similitude des mots.

Je pourrais, sur ce point, signaler une foule d'erreurs commises par des hommes qui tiennent d'ailleurs un rang honorable en littérature. Je me bornerai aux deux traits qui suivent.

Rollin, dans son *Traité des Études* (chap. *de la langue grecque*), dit que le P. Rapin, traduisant, dans Eustathe : καὶ ἀπιὼν ἔγραψε, *et egressus pinxit*, transforma le participe ἀπιών en un nom propre Ἀπίων, et traduisit : *comme l'écrit Apion le grammairien*. Cette métamorphose d'un participe en grammairien est plaisante ; mais cette autre méprise d'un savant de l'Institut ne l'est pas moins. Strabon dit, en parlant du silphium : ὁμορεῖ τῇ Κυρηναίῃ ἡ τὸ σίλφιον φέρουσα, καὶ τὸν ὀπὸν τὸν Κυρηναϊκόν, ὃν ἐκφέρει τὸ σίλφιον ὀπισθέν (*Livre XVII*) ; ce qui veut dire : « A la Cyrénaïque confine le pays qui produit le silphium, *d'où l'on tire par incision* le suc dit cyrénaïque ». Au lieu de cette traduction fort simple, M. de Bréquigny trouve : « Le benjoin cyrénaïque, que le silphium *produit au revers de ses feuilles* ». Et la cause de cette étrange méprise est tout simplement dans une distraction du savant, qui a confondu l'adverbe ὄπισθεν, *par derrière, en arrière*, avec ὀπισθέν, participe aoriste passif de ὀπίζω.

Mais, pour en venir à des considérations plus pratiques, que de fois l'ignorance ou l'oubli des règles de l'accentuation embarrasse un professeur dans l'explication d'un passage équivoque. Ici, c'est un adjectif qui semble pouvoir se rapporter indifféremment à tel ou tel substantif ; là, c'est ἔστι marquant simplement la *possibilité* ; ailleurs c'est une préposition placée après son régime, ou bien encore employée seule avec ellipse d'un verbe, comme ὕπο pour ὕπεστι, etc. Le professeur, après mûre réflexion, se règle sur *les exigences du sens général*, et l'élève, qui ne peut surpasser le maître, prend aussi l'habitude

de traduire trop souvent d'inspiration ou de sentiment : deux conseillers fort peu sûrs. Cependant presque toujours une règle *très-précise* d'accentuation pourrait trancher la difficulté.

Pour mieux faire saisir ma pensée, je prends, au hasard, quelques exemples. On lit, dans la *Poétique* d'Aristote (ch. II) : Καὶ γὰρ ἐν ὀρχήσει καὶ αὐλήσει καὶ κιθαρίσει ἔστι γενέσθαι ταύτας τὰς ἀνομοιότητας, et (ch. III) : Καὶ γὰρ ἐν τοῖς αὐτοῖς καὶ τὰ αὐτὰ μιμεῖσθαί ἐστιν.

Afin d'éviter toute discussion sur la question de savoir si la leçon que je transcris est la meilleure, je me bornerai à dire que les éditions les plus estimées donnent, comme je le fais ici, ἔστι γενέσθαι et μιμεῖσθαί ἐστιν. Cela étant, supposez cette leçon également adoptée par l'annotateur de la *Poétique* mise entre les mains de vos élèves. Est-il probable que des rhétoriciens, même très-intelligents, soupçonneront que ἔστι et ἐστι ont, dans chacun de ces textes, un sens différent, et que ce sens est déterminé par une règle très-explicite ? On lit encore (ch. V) : Καὶ γὰρ χορὸν κωμῳδῶν ὀψέ ποτε ὁ Ἄρχων ἔδωκεν· ἀλλ' ἐθελονταὶ ἦσαν. L'élève qui traduit ὀψέ ποτε par *assez tard*, ne doit-il voir dans *assez tard* que le seul sens raisonnable qui convient au contexte ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il donnât sa traduction sans hésitation, en se fondant sur ce que ποτε, étant ici enclitique, ne peut être confondu avec πότε interrogatif ?

Comment, d'autre part, éviter les équivoques auxquelles tant d'homonymes peuvent donner lieu ? Si je ne craignais pas de fatiguer le lecteur, je citerais, *parmi les noms de la première déclinaison seulement*, une grande page d'homonymes différenciés tous par l'accent.

Sans doute, un élève attentif ne confondra pas entre eux des substantifs homonymes employés au nominatif singulier, parce qu'il aura le bon esprit de bien consulter son dictionnaire ; mais, dans les cas indirects, ne sera-t-il pas fréquemment embarrassé ?

Un autre avantage que présente l'étude de l'accent, c'est de faciliter la lecture des poètes, parce que l'accent permet sou-

vent de fixer la quantité prosodique naturelle. Mais je n'insisterai pas sur ce point, parce que la prosodie grecque, étant, à tort ou à raison, bannie de nos écoles, cet avantage est peu pratique pour les élèves.

Est-il nécessaire de faire remarquer qu'un traité d'accentuation fait en vue des enfants, et, par conséquent débarrassé de toute question litigieuse, se réduit à une théorie simple, claire, facile à étudier et à appliquer, et éminemment propre à exercer l'intelligence des élèves ?

Mais, outre l'importance propre de l'accent, et la facilité de cette étude, d'autres raisons me paraissent montrer jusqu'à l'évidence que l'introduction de cette petite science dans nos classes ne serait pas une innovation superflue.

Tous les ouvrages grecs mis entre les mains de nos élèves sont accentués; les grecs *modernes,* dont nous dédaignons peut-être un peu trop la langue, ont conservé l'accent dans le langage et dans l'écriture. Cet accent est encore soumis aux mêmes règles que posa, 200 ans avant J.-C., le grammairien Aristophane.

Que de professeurs, victimes des vieilles méthodes, ont été dans la nécessité de recommencer la grammaire grecque à la première page pour pouvoir affronter l'épreuve du thème grec accentué, exigée pour la licence! Enfin, je l'ai déjà dit et je ne crois pas inutile de le répéter : l'espérance de voir bientôt s'ouvrir des Universités catholiques nous fait un devoir de consacrer dès maintenant tous nos efforts à relever le niveau des études. Sans doute, je ne prétends pas que la connaisance de l'accent ait le pouvoir de relever à lui seul les études grecques ; mais les esprits sérieux admettront sans peine que, si cette connaissance ne suffit pas, elle peut cependant contribuer puissamment à atteindre le but tant désiré.

On se plaît quelquefois à redire que Brunck a condamné depuis longtemps cette doctrine, parce qu'il a dit quelque part, dans ses *Analecta : Universam de accentibus doctrinam assis non facio.* Je ne crois pas qu'un mot malheureux, échappé sans

raison à un critique d'ailleurs célèbre, suffise pour détruire des preuves.

Il est une autre difficulté que je suis le premier à reconnaître et que je crois seule digne d'examen : c'est la question de méthode. Comment faire entrer cette étude dans l'économie de nos classes? Cette question est grave ; elle mérite que nous nous y arrêtions.

II.

J'ai peut-être eu tort de dire qu'introduire dans les classes l'accentuation grecque serait faire une *innovation* ; le terme est impropre ; c'est *restauration* qu'il eût fallu dire. Car, au XVI[e], au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, l'étude de la grammaire grecque ne se séparait pas de celle de l'accent. L'écolier devait réciter sa leçon de grec avec l'intonation prescrite par les accents ; ses devoirs étaient toujours accentués. La grammaire classique de J. Meslier, principal du collége de Laon (1), en fournit une preuve irréfutable, au moins pour le XVII[e] siècle. Il recommande aux professeurs de ne pas attendre que les élèves aient vu la déclinaison et la conjugaison pour leur exposer les règles fondamentales de l'accentuation ; parce que, dit-il dans son naïf langage :

« Dans la practique des déclinaisons et des conjugaisons, « l'ignorance de deux ou trois règles, qui ne sont pas autre- « ment de dure digestion pour l'esprit des enfants, couste « ordinairement beaucoup, tant aux maistres comme aux « escholiers. A ceux-cy d'autant qu'ils inbibent une pro- « nonciation et des accents vicieux qui blessent rudement « l'oreille. A ceux-là, d'autant qu'ils perdent leur temps, et « souvent patience à tousjours corriger mesmes récidives,

(1) Pour prévenir une confusion qui ne pourrait être que fâcheuse, je prie le lecteur d'observer : 1° Que ce Jean Meslier n'est pas le curé Meslier dont l'infâme Voltaire a exploité le malheureux *testament;* — 2° que le collége dont il est ici question, dernier reste de la fameuse école illustrée par le célèbre docteur Anselme, n'a rien de commun avec le collége municipal et universitaire subventionné par la ville de Laon.

« sans fin et sans fruict, à faute de règle qui accompagne la « correction et lui donne du jour et de la lumière.

« Donc, pour relever les uns et les autres de cette peine « sans beaucoup de peine, je trouverais fort à propos de « faire marcher, avant que toucher aux déclinaisons et conju- « gaisons, seulement trois règles, qui enseigneront le jeune « apprentif et à bien accentuer, et (ce qui est très-important « en la langue grecque) lui feront quelque ouverture à deuë- « ment orthographier. Partant je vay trier ces règles et leur « donner un rang à part. A vous permis d'en user comme bon « vous semblera ».

Qu'on me permette aussi de *trier*, non pas ces règles, mais leur résumé « rendu en peu de vers latins, pour servir de « leçon aux escholiers et de briesve répétition aux autres ».

Est gravis accentus, circumflexus vel acutus.
Hic tres, iste duas; sedem gravis occupat unam.
Quis primo casu fiet accentus, docet usus.

1re *Régle.*

Qui fuit in primo, reliquis in casibus esto
Atque ibidem accentus, nisi regula si qua reclamet.

2e *Régle.*

Accentum nunquam vult præpenultima, quando est
Ultima longa. Tamen finales dicimus *αι*, *οι*
Esse breves : solo produc *αι*, *οι*, optativo.

Exception.

Quartam simplicium, contractarumve *secundam*
Das proparoxytonam, fuerit licet ultima longa.

3e *Régle.*

Quatuor in parisyllabicis, gravis ultima si fit
Et patrium et ternum, numero circumtrahis omni.

Quartam, *secundam* et *quatuor* s'expliquent par l'ancienne division adoptée dans la déclinaison des noms.

Sans doute, cette étude de l'accent, si fort en honneur dans les collèges qui n'ont pas connu le régime de l'Université

d'État, était facilitée par la prononciation adoptée alors (1). On n'avait pas encore trouvé d'harmonie dans les sons rauques inventés par Erasme et admis aujourd'hui en France comme étant la prononciation des beaux siècles de la Grèce. Ce n'est pas ici le lieu de faire à Erasme son procès, mais qu'on me permette d'affirmer, en passant, une vérité que je puis appuyer sur des preuves imposantes : La prononciation Erasmienne se rapproche bien plus du temps de Cadmus que de tout autre, tandis que la prononciation des *grecs-modernes* s'éloigne infiniment peu de celle de Platon.

Mais je n'insiste pas sur une digression déjà un peu longue, et j'arrive en toute hâte à la question pratique.

Dans quelle classe introduire l'étude de l'accent?

Quelle méthode suivre pour cet enseignement?

La question de méthode variant avec l'âge et le degré d'instruction des élèves, je crois qu'il est utile de fixer d'abord la classe où devrait commencer cette étude.

Le bon J. Meslier nous le dit clairement : « L'accent doit marcher de pair avec la grammaire ». Donc, il faut commencer en *Sixième,* et, à moins de raisons spéciales, laisser les élèves des classes élémentaires suivre le cours ordinaire de leurs études, sans les embarrasser de l'accent; car, pour eux, ce pourrait être un embarras. Mais, une fois cette heureuse restauration faite en *Sixième,* il faudrait la continuer, *pour ces élèves,* durant tout le cours de leurs études. Cette continuation serait d'ailleurs fort simple. En *Cinquième,* on profiterait de la révision forcée du commencement de la grammaire pour réviser en même temps les règles d'accentuation afférentes à ce commencement; puis, en continuant la grammaire, on continuerait l'accent. En *Quatrième,* le petit traité d'accentuation aurait déjà été vu en entier, et même la première moitié aurait été vue deux fois. Une révision complète ne serait donc

(1) Une grammaire en latin, éditée à Avignon en 1525 et approuvée par le Pape Adrien VI, n'enseigne pas d'autre prononciation que celle dite des *modernes.* La grammaire de Meslier, quoique postérieure à Erasme (elle est de 1637) n'en indique pas d'autre non plus.

pas un lourd travail. De plus, à partir de cette classe, le professeur exigerait que tous les thèmes fussent accentués, et tiendrait aussi bien compte des fautes d'accent que des fautes de déclinaison, de conjugaison ou de syntaxe.

En *Troisième,* on pourrait profiter de ce que cette classe est, à peu près partout, consacrée à une révision générale des grammaires pour revoir une dernière fois le petit traité. Le professeur pourrait même intéresser les élèves par des remarques bien amenées sur les homonymes, sur les règles moins élémentaires de l'accent premier, etc.... Un professeur *qui le voudra sincèrement* trouvera très-facilement, dans le thème aussi bien que dans la version, de nombreuses occasions d'intéresser ses élèves sur ces différents points.

A partir de la *Troisième,* il ne serait plus nécessaire de s'occuper de la théorie, elle devrait être suffisamment sue pour qu'on pût se borner à la pratique. Ainsi donc, continuer les thèmes accentués, et surtout ne pas donner une version dictée dont le texte ne serait pas accentué par les élèves. Le soin apporté par le professeur à bien dicter, l'attention des élèves, attention dont l'exercice serait facilité par la connaissance des règles, rendraient cette partie du programme très-facile à remplir.

En résumé :

Sixième. — Règles générales. — Accent dans l'article, les substantifs et les adjectifs. — Accentuation du verbe Εἰμί; règles générales de l'accentuation des verbes. — Règles particulières aux verbes en ω. — Tous les devoirs sont accentués.

Cinquième. — Révision des matières vues en Sixième. — Fin de l'accentuation des verbes. — Accent dans les mots invariables. — Proclitiques et enclitiques. — Les règles les plus élémentaires de l'accent premier. — Devoirs accentués.

Quatrième. — Révision du traité. — Thèmes accentués.

Troisième. — Dernière révision de la théorie. — Thèmes accentués. — Les versions dictées sont écrites avec accents. —

Le professeur est libre d'entrer dans le détail des règles de l'accent premier.

Au-delà de la Troisième : se borner à la pratique.

Il va sans dire que je n'ai pas la prétention de tracer un programme complet et irréprochable; je me suis contenté de soumettre quelques idées; « à vous permis d'en user comme bon vous semblera ». (J. Meslier).

C'est au même point de vue que je prie le lecteur de se placer pour apprécier les quelques détails dans lesquels je lui demande la permission d'entrer sur la manière d'enseigner en *Sixième*.

Dès que les élèves connaîtront bien l'alphabet, la valeur et la classification des lettres, on les exercera à lire et à copier un texte. Quand ils pourront lire avec assez de facilité, on leur expliquera ce que c'est que l'accent tonique, et on les formera à lire en faisant sentir l'accent de chaque mot, soit par une intonation chantante comme chez les anciens, soit par un simple allongement de la syllabe accentuée, comme le font les lettrés de la Grèce moderne.

Le choix entre ces deux manières de rendre l'accent est d'ailleurs de peu d'importance. Ces premiers exercices terminés, on passera à la définition des trois accents, aux noms donnés aux mots accentués; et, comme il est très-important que les élèves se familiarisent le plus tôt possible avec les termes techniques : *oxytons*, *paroxytons*, etc.., parce que ces termes facilitent les énoncés et les explications des règles, je conseillerais au professeur de faire lire une page en classe en obligeant les élèves à dire : tel mot est oxyton, tel autre est propérispomène, etc.... Quand l'ensemble de la classe aura bien compris, on pourra exercer les élèves à changer l'aigu en grave sur la finale des mots. Les élèves seront alors en état d'apprendre et de comprendre les règles fondamentales, que Jean Meslier réduit à trois. Ces règles, d'ailleurs, devront être accompagnées de nombreux exercices, tant oraux qu'écrits. Il sera temps alors de commencer l'étude de la grammaire en suivant la méthode ordinaire, à laquelle il n'y

aurait que peu ou point de modifications à apporter. Ainsi, à la leçon sur l'article on joindrait les trois règles, si simples, de son accentuation.

Avant d'aborder la première déclinaison des noms, on fera apprendre la règle suivante, qui domine toute l'accentuation des substantifs :

> Qui fuit in Primo, reliquis in casibus esto
> Atque ibidem accentus, nisi regula si qua reclamet.

Puis, en même temps que les élèves apprendront le premier paradigme, κεφαλή, par exemple, ils apprendront ces deux règles :

1° Tous les génitifs pluriels de la première déclinaison sont périspomènes;

2° Tous les noms oxytons sont périspomènes au génitif et au datif de chacun des trois nombres.

Ces règles surchargeront d'autant moins la mémoire que les paradigmes de la grammaire en montrent l'application.

Cette leçon sera suivie d'exercices sur la déclinaison, exercices qui devront être accentués.

Je n'entrerai pas dans de plus longs détails, ce serait faire, en petit, un traité d'accentuation.

Je n'ai, d'ailleurs, été si long que parce qu'il m'a semblé que des exemples feraient plus facilement saisir ma pensée.

L'abbé N. Lobac.



NÉCROLOGIE.

LE TRÈS-HONORÉ FRÈRE JEAN-OLYMPE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Nous avons la douleur d'enregistrer ici le nouveau deuil qui vient de frapper l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, si peu de temps après la mort du frère Philippe.

Le très honoré frère Olympe a été enlevé à sa haute charge, presque subitement, le 17 avril.

Dans les mois rapides de son administration, il avait vu s'aplanir quelques-unes des difficultés que les nouvelles lois militaires soulevaient contre l'enseignement congréganiste; il avait vu surtout se poursuivre la salutaire réaction qui restitue partout aux religieux les écoles dont le 4 septembre les avait spoliés, et en présence des nombreuses demandes de frères auxquelles l'Institut ne pouvait satisfaire, il s'est écrié plus d'une fois avec douleur : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

Une des dernières préoccupations du frère Olympe a été de remédier à cette disette des religieux, par le développement de l'Œuvre dite *du vénérable de la Salle, pour le recrutement des Frères des Écoles chrétiennes*; une grande réunion de dames patronnesses eut lieu à l'archevêché de Paris peu de jours avant sa mort, le 9 avril.

Cette œuvre, fondée en 1835 par le frère Philippe, d'après une idée du fondateur, a déjà élevé *deux mille sujets* et donné des vocations qui font la gloire de l'Institut; le vœu du frère Olympe de la voir se développer vient de recevoir par sa mort même une sorte de consécration qui le rend plus sacré.

Disons ici que l'Institut, qui compte des établissements à peu près dans toutes les contrées du globe, consacre à l'enseignement, pour la

France seule, huit mille Frères dans *neuf cent quarante-cinq* maisons, et beaucoup de nouvelles écoles attendent des religieux.

Une création importante, qui s'est accomplie sous le généralat du frère Olympe, a été l'institution des *pupilles de l'armée.*

Depuis longtemps on cherchait à centraliser les enfants de troupe dans un même établissement, et plus d'une fois nous avons vu ces pauvres petits exposés à tomber dans le gouffre d'un grand lycée d'État, d'autant plus dangereux que le nombre des lycéens eût été plus considérable. Singulière récompense offerte pour leurs enfants, aux braves qui donnent leur vie à la patrie!

Grâces à Dieu, le ministre de la guerre a insisté et obtenu que les Invalides de Louis XIV, qui deviennent l'asile de ces enfants, fussent confiées, non aux universitaires de l'école normale, mais aux Frères des Écoles chrétiennes, et, pour répondre à cet appel, le frère Olympe a demandé que plusieurs écoles primaires de Paris fussent confiées à d'autres congréganistes qui n'y étaient pas admis jusqu'à présent. Cet acte, qui marque un esprit profondément catholique, honore à lui seul le passage du dernier général des Frères à la tête de l'Institut.

Le frère Olympe devait assister le 3 juin à l'inauguration, à Rouen, de la statue du vénérable J.-B. de la Salle. Les souscripteurs du monument ont voulu honorer dans le fondateur tous ceux qui ont gouverné l'Institut; c'est maintenant à ce dernier titre que nous retrouverons le cher frère Olympe à cette fête de la reconnaissance chrétienne.

Le Chapitre général, pour l'élection du nouveau supérieur général, se réunira à la Saint Pierre, le 29 juin prochain.

V.-de-P. B.

REVUE DU MOIS.

Les exploits de la Société de navigation aérienne.

Un fait capital vient de se passer dans le monde de la *science*, à propos d'expériences relatives à l'extension des connaissances humaines.

La *Société de navigation aérienne*, qu'on accuse de tendances plus que libérales, mais qui rallie par le côté scientifique beaucoup de braves gens et de souscripteurs, avait donc frété une immense baudruche bien imperméable : le *Zénith*, ballon de la science.

On ne sait pas encore au juste ce qu'on se propose de chercher en l'air. On veut découvrir, disent les uns, la dose d'acide carbonique de l'atmosphère à certaines hauteurs; le degré d'humidité quand on dépasse les nuages; l'abaissement de la température..., toutes choses de maigre application. Mais l'inconnu même de ce qu'on va quérir, l'extraordinaire et surtout l'audace de l'expérience la rendent populaire en France. Au temps du siége de Paris, nos prisonniers virent plus d'une fois les Allemands s'émerveiller du nombre des aéronautes qui sortaient de la ville où l'on jetait des obus.

Revenons au fait capital de ces dernières semaines :

Le *Zénith* fit une première ascension le soir du *mardi-saint* avec le désir de passer toute la nuit dans l'espace, en faisant beaucoup de chemin au gré des vents.

Les succès de ce jeu de hasard dépassèrent les espérances. Plusieurs expériences s'accomplirent à loisir; des pigeons furent lancés pour en porter la nouvelle; il est vrai qu'ils ne revinrent pas à Paris, mais cette circonstance même sert à constater que le tournoiement du ballon fait perdre à un pigeon la notion de la direction, et que le ballon paraît aux oiseaux une concurrence qui les désoriente tout-à-fait.

Les nombreuses lettres jetées à la surface de la France jusqu'à Arcachon ont eu meilleur sort et soixante sont revêtues des indi-

cations qu'elles avaient mission d'apporter. On passa gaiement la Gironde à son embouchure, échangeant des saluts avec les vapeurs, et, après quelques inquiétudes justifiées par le voisinage de l'Océan, on tomba sans accident au milieu des landes, parmi les bergers étonnés; ils abandonnèrent vite leurs échasses pour prêter le secours de leurs bras vigoureux et tout finit bien.

Un tel succès était fort dangereux. Dès le vendredi 16 avril, le *Zénith*, plus gonflé encore d'enthousiastes espérances que d'hydrogène, laissait à nouveau les sombres gazomètres de la Villette pour s'élever cette fois si haut, si haut qu'on ne serait jamais monté si haut.

Peut-être cette partie du programme a-t-elle été remplie. Toutefois on reproche généralement (1) à la Société de navigation d'avoir négligé les précautions les plus élémentaires pour assurer la respiration de ses explorateurs à de hautes régions. La libre-pensée, qu'on lui attribue généralement n'a pas soufflé de ce côté. Nous n'avons pas à faire de procès à la Société, nous laissons ce soin aux journaux spéciaux, mais nous constatons en passant que notre science moderne, si sûre d'elle-même, toujours si orgueilleuse dans ses rapports officiels, continue la série de ses mésaventures dans l'ordre pratique.

Chacun sait la fin de cette seconde excursion. Deux des navigateurs, Sivel et Crocé-Spinelli, furent congestionnés et asphyxiés par la raréfaction de l'air. Le troisième, Tissandier, demeura évanoui et fut sauvé. La chute eut lieu à Ciron (Indre). — On a fait observer la singulière coïncidence de ce nom de village avec l'aboutissement si tragique de puissantes investigations.

Depuis que Babel, qui devait porter une cité entière au zénith, n'a laissé que des débris destinés à élever Babylone, depuis Icare et Simon, depuis tant d'autres, l'homme doit commencer cependant à se convaincre que cette chaîne invisible qu'on nomme la pesanteur le rive bien solidement à la surface de la terre. Tout au moins devrait-il apprendre à demeurer humble et timide dans ses essais pour voler. Son effort devrait surtout se montrer religieux et croyant, et redouter d'être orgueilleux et mécréant.

Dussions-nous donc déplaire une fois de plus à nos libéraux, qui voudraient qu'en présence d'un si grand désastre on n'eût que des paroles d'admiration, pleines des *martyrs de la science*, nous dirons

(1) *Les Mondes*, numéro du 28 avril. — Un grand nombre de comptes-rendus scientifiques de la *Presse*.

hautement qu'à ces essais malheureux il a manqué une prière nécessaire.

Lorsqu'un navire est lancé dans l'Océan, on ne le laisse point partir sans bénédiction; la vieille foi de nos pères nous a conservé cette tradition qu'on n'a pu encore effacer de nos mœurs.

Un ballon est trop moderne, trop savant pour qu'on écarte de lui les démons de l'air, et c'est un immense malheur, puisqu'on lui confie des chrétiens.

Nous disons plus. L'expérience qui va à une grande découverte, comme fut par exemple l'expérience de Christophe Colomb, ou celle qui nous a donné le Canada, doit, comme ces expéditions heureuses, être précédée et accompagnée de ferventes prières.

Ce n'est qu'avec une grande soumission qu'on doit demander à Dieu de nous livrer quelqu'un de ses secrets.

Or, non-seulement toute cette préoccupation a été omise, — et peut-être systématiquement, — mais nous constatons que depuis trois semaines que ce sinistre a eu lieu, tous les journaux nous entretiennent de ces morts terribles, sans qu'une parole fasse allusion — même de loin, — à l'éternité dans laquelle sont entrées les âmes de ces deux baptisés.

Lorsqu'un malheureux meurt subitement dans la société chrétienne, vite on s'informe avec anxiété s'il s'est approché des sacrements, peu de temps auparavant. Et si l'on peut répondre qu'il était scrupuleusement fidèle à tous ses devoirs, c'est un soulagement. On pense ensuite à la famille, et l'on y pense sérieusement.

Dans la société humanitaire et philanthropique, on s'informe si le tué était marié, s'il avait des enfants et s'ils auront du pain; ce que devient l'âme immortelle importe peu.

Quelques catholiques ont bien inventé, il est vrai, que c'est un progrès qu'on ne parle point en public des détails relatifs à l'éternité; ce silence est plus édifiant pour la liberté de conscience.

Mais nous, qui ne goûtons pas l'invention, nous parlerons un peu de ce sujet, le plus important de toute l'affaire.

Nous dirons d'abord que si les deux victimes de la science se sont préparées au 16 avril par un acte religieux, que s'ils avaient fait leurs pâques en descendant de ballon le Jeudi-Saint — supposé qu'ils fussent catholiques — ce serait là un titre de gloire à ne pas leur dérober.

Quant à M. G. Tissandier, que Dieu a conservé à la vie, son nom

nous a rappelé un saint prêtre mort subitement, au milieu d'un pèlerinage, après nous avoir édifié par une nuit de prières, et dont les dernières paroles furent pour refuser un verre d'eau en disant : « Je suis mal, mais je tiens à célébrer la messe à Sainte-Radégonde. »

Ce prêtre, plein de foi ardente et de pieux entrain, disait quelques instants auparavant, avec la gaieté qui ne l'abandonnait jamais : « Je puis mourir, je n'ai point d'autre ennemi que la monnaie, mais il est irréconciliable. » M. l'abbé Tissandier, c'était aussi son nom, donnait en effet aux pauvres jusqu'à son dernier sou, et c'était une habitude invétérée. « Je n'ai guère de famille que mon neveu l'aéronaute, ajoutait-il, et il n'a pas besoin de moi ; aussi je vais demander à la sainte Vierge que je guérisse ou que je meure. »

Peu d'instants après il était exaucé par la rupture d'un anévrisme, qui rendait son âme à la liberté du ciel.

L'aéronaute-neveu est-il le M. G. Tissandier, son homonyme, descendu sain et sauf à Ciron ? Nous l'ignorons, n'ayant aucun aboutissant à la Société de navigation ; mais, s'il en est ainsi, pourquoi ne croirions-nous pas que la mort subite et si bien préparée du saint pèlerin de Lourdes, qui a édifié la France, a été substituée dans les desseins de Dieu à cette troisième mort d'aéronaute qui n'a pas eu lieu ?

Pourquoi n'aurions-nous pas la pieuse croyance que l'oncle a été plus utile au neveu qu'il ne croyait pouvoir être ? Et que le nom de ce neveu, prononcé par hasard, à cet instant suprême, a été comme un testament de celui qui n'avait rien des biens de la terre, mais beaucoup des autres ?

Quoi qu'il en soit, M. G. Tissandier ne peut certes pas trouver mauvais que nous disions qu'il doit rendre grâces à Dieu.

La Société aérienne ne doit pas trouver mauvais que nous affirmions que son premier devoir a été de faire prier pour les deux victimes, et que nous aimons à croire, malgré le silence des journaux, qu'elle n'y a pas manqué.

Transportons-nous maintenant dans une atmosphère plus sereine : les Universités catholiques sont enfin fondées. L'une d'elle a décidé un voyage d'exploration au pays dangereux des nuages.

Aussitôt une neuvaine de prières a été commencée ; beaucoup l'ont suivie. Peut-être les navigateurs, par le conseil de pieux directeurs, ont-ils fait une retraite de quelques jours ; quand on s'expose à tomber dans l'éternité, c'est le moins qu'on se recueille et mette ordre à son

âme. Le jour venu, la bénédiction de l'Église accompagne le départ; — le départ d'hier n'a pas même vu un signe de croix; les femmes de la halle font un signe de croix, et *étrennent* ainsi l'expédition commerciale de chaque matin; mais des savants! — puis, confiants en Dieu, soutenus par les prières continuées dans les communautés, ils accomplissent courageusement leur mission avec le sang-froid des chrétiens qui savent sans crainte sonder les profondeurs de l'éternité.

Au milieu des ingrédients de la science, le ballon porte plus d'un signe religieux et célèbre une nouvelle victoire de la croix, et à l'heure de la descente, si cette descente est favorable, les pèlerins de là-haut, au milieu des bergers des Landes ou dans le village de Ciron, plantent, comme Christophe Colomb en touchant terre, une croix d'actions de grâces, pour se prosterner et prier.

J'ignore, sans doute, les faveurs temporelles qui accompagneraient les pieux désirs de la science conduisant ainsi ses affaires à l'ombre de la croix. J'ignore quels seraient les succès des découvertes, car Dieu ne nous a pas promis, le jour de son Ascension, que nous saurions jamais les secrets du haut de l'atmosphère; il nous a seulement assuré que nous connaîtrons les sublimes sommets du Ciel.

Une catastrophe serait donc possible; tous les navires baptisés au départ ne reviennent pas; mais ce malheur consommé! quelle foule se presse au service funèbre de ces hommes de devoir, quelle solennité dans la pompe religieuse, quelles sollicitations nouvelles aux hommes de la prière! Que de messes célébrées pour les victimes, disons cette fois, en toute vérité, pour les martyrs du devoir!

Cela vaudrait bien, dans son ensemble, ce départ près d'un gazomètre de la Villette, avec la cérémonie de quelques chapeaux agités et une forme d'éloge funèbre que la police doit interdire comme dangereux pour l'ordre social.

Quant aux familles des victimes, les soins de l'Église, surtout de l'Église libre de posséder, leur eussent valu (je n'engage pas beaucoup l'Église libre), leur eussent valu plus que la maigre souscription ouverte par la *Société de Navigation aérienne*.

L'Affaire de Nimes.

Le scandale universitaire dont nous avons parlé dans le dernier numéro, a soulevé dans la presse une ardente polémique. Le R. P. d'Alzon a protesté dans la *Gazette de Nimes* contre le discours

provocateur du ministre évangélique, prononcé devant les élèves catholiques du lycée, et contre la présence même de ces élèves dans une cérémonie protestante. Il n'y avait dans cette protestation rien de contraire à la saine raison ni au droit des consciences. Comme le disait un père de famille, de là à l'enterrement civil, il n'y a pas loin; et s'il plaît à un professeur de l'Université de se faire enfouir, les élèves devront sans doute aussi, sans distinction de culte, prendre rang dans le cortége. C'est tout simplement révoltant, mais c'est logique. Le journal protestant et républicain de Nimes, se trouvant à court d'arguments pour répondre aux justes réclamations du P. d'Alzon, est allé chercher du secours auprès d'un ancien Normalien, échoué au *XIXe Siècle*. Le voltairien M. Sarcey a pris chaudement la défense du proviseur du lycée de Nimes; et, pour excuser la tolérance de son protégé, il appelle le P. d'Alzon, *inquisiteur*, le dénonce à l'indignation publique comme *sentant le roussi*, et *tout prêt, comme les moines du moyen-âge, à brûler dévotement les hérétiques.*

En présence d'une argumentation si peu redoutable, le P. d'Alzon avait beau jeu; il en a profité pour montrer dans une série d'articles que l'Université est le séminaire de la franc-maçonnerie. M. Sarcey, qui se garde bien d'examiner une raison, remonte sur son *dada*, c'est-à-dire sur son bûcher, où il se trouve bien, paraît-il, pour se donner une contenance; de là il déclare qu'il n'est pas franc-maçon et que l'affaire de Nimes l'ennuie. Après une si piteuse campagne, M. Sarcey ne pourra pas se fâcher du titre de *farceur* dont le P. d'Alzon le décore dans un dernier article qui clôt le débat. Nous le reproduisons ici; c'est la morale de l'histoire.

« Monsieur le rédacteur,

« Quand on me montra, il y a quelques jours, un second article de M. Sarcey, qui n'était que la reproduction revue et amoindrie du premier, sur ce qu'il appelle *l'affaire de Nimes*, je crus inutile de répondre. Mon amour propre était chatouillé. J'étais le *célèbre abbé*, le *terrible abbé*. N'est pas célèbre qui veut: il y a tant d'abbés qui s'appliquent à ne pas être terribles! J'étais bien un *inquisiteur*; mais j'étais si disposé à répondre en éclatant de rire à l'auteur de la qualification : Ah! farceur!... que je me sentais désarmé!

« Cependant le *Midi* qui, quarante-huit heures avant, déclarait que, vu l'antipathie des principes, la discussion était impossible entre nous,

faisait la prodigieuse découverte que, pour se disputer, il faut être d'accord. D'autre part la *République*, ayant reproduit cet article, prouve que son arsenal d'arguments est aussi peu vaste et aussi peu garni que celui du *Midi*; il me paraît urgent de redire :

« 1° Qu'il est faux que M. l'aumônier ait pris l'initiative d'envoyer les élèves catholiques à l'enterrement de M. Cazeaux;

« 2° Que, s'il avait connu le scandale du discours de M. Viguié, il n'y eût jamais consenti;

« 3° Que M. Sarcey, très-habile à détourner la question, ne songe pas à répondre au sujet fondamental de mes articles, à savoir : que le libre-examen protestant conduit à l'indifférence absolue, et de l'indifférence à la haine maçonnique de toutes les religions, en général; et, en particulier, à la haine de la religion catholique; enfin, que cette doctrine des francs-maçons et celle des universitaires logiques étant identiques selon certains discours et certains articles, on devait rigoureusement conclure qu'il y a une filiation entre le principe protestant, le principe maçonnique et le principe universitaire, filiation qui conduit l'enseignement de l'Université à préparer des adeptes à la Franc-Maçonnerie.

« Voilà sur quoi M. Sarcey ne juge pas à propos de répondre, et sur quoi je compte revenir, dussé-je passer pour écrire d'une façon aussi ennuyeuse que certains rédacteurs du *Midi* et du *XIXᵉ Siècle*.

« Veuillez agréer, etc.

« E. D'ALZON. »

Histoire sommaire du libéralisme pendant le mois.

Arrestations d'évêques en Allemagne et au Brésil.

Expulsion des Sœurs de charité au Mexique.

Persécutions dans le Jura bernois.

Massacres et pillage libéraux à Buenos-Ayres.

Bastonnades orthodoxes dans la Pologne russe.

Confiscations légales à Rome et à Berlin.

Vol officiel de l'Église Notre-Dame, à Genève.

Transport à travers Paris des malheureuses familles de l'armée catholique d'Espagne pour être jetées aux frontières du Nord.

Voilà où arrive le libéralisme qui sépare l'Église des institutions

de l'État à différents titres, à titre de paganisme, à titre de schisme, à titre d'hérésie, à titre de libre-pensée, à titre de catholicisme libéral, etc., etc.

Mai.

Le beau *mois de mai*, pendant lequel les colléges invoquent avec confiance la très-sainte Vierge, va nous ramener non-seulement les cérémonies saintes et les fleurs, mais aussi les feuilles, les hannetons et les députés; puissent les prières pures des enfants chrétiens faire qu'il ne nous amène pas la guerre.

V.-DE-P. BAILLY.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

VIE DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, FONDATRICE DES URSULINES DE QUÉBEC, par M. l'abbé RICHAUDEAU.

Un des crimes de la moderne civilisation est d'avoir supprimé les Vies des Saints et de les avoir remplacées par des romans. Allez en chemin de fer, que voyez-vous ! hommes et femmes souillant leurs regards et leur imagination par la lecture de toutes ces productions immondes que des auteurs, mourant de faim pour la plupart, servent aux appétits déjà corrompus des voyageurs, pour les corrompre encore davantage s'il se peut.

Que rencontrez-vous dans des familles soi-disant chrétiennes ? Dans quelque coin, des tas de romans, mal cachés par le père, et dont les fils savent bien connaître le chemin. Quel fruit de ces lectures ? un affaiblissement des idées saines, quand ce n'en est pas la perte complète, de jeunes tempéraments ruinés, la pointe de l'intelligence émoussée, le sens moral oblitéré, la vraie notion du beau, du grand, de l'honnête remplacée par la soif des émotions viles et basses, l'égoïsme expulsant la science et la sainte passion du sacrifice, l'horreur de tout ce qui est rude, pénible, l'épouvante de tout combat, l'amour des aises, du bien-être matériel ; rien qui élève vers le ciel, rien qui parle de Dieu et de ses droits royaux : l'affaissement, la décadence, les symptômes de la décomposition.

J'en dirai presque autant des romans pieux, propres à faire rêver les âmes tendres et les cœurs sympathiques aux charmes d'une vertu vaporeuse, aux entraînements de sacrifices sans effort, et dont le moindre inconvénient est la perte d'un temps précieux pour l'éternité. Qui nous délivrera de ces dévotions alanguies dans les songes creux, offertes sous le prétexte de détourner des romans plus mauvais ? des romans ennuyeux on passe aux romans intéressants, de là aux œuvres savoureuses de sensualité, jusqu'à ce qu'on arrive à l'obscène. Il me plairait de savoir pour combien de dévotes

cette progression descendante n'a pas été une douloureuse réalité. Le nombre de ces victimes du roman pieux est plus grand qu'on ne le suppose, soyez-en sûr, et les exemples que je pourrais citer seraient effrayants, si la prudence ne me fermait la bouche :

Nos pères. sur ce point étaient gens bien sensés,

quand ils préféraient aux romans la Vie des Saints. Là est la vérité, là est la série si multiple des modèles les plus admirables.

Le modèle suprême est Jésus-Christ ; mais que de points de vue divers, traduits pourtant dans une ressemblance qui se diversifie selon les âges, les conditions, les événements extérieurs, les facultés personnelles ; toutes ces figures presque divines, c'est Jésus-Christ, imité de loin sans doute, mais mis en quelque sorte à la portée de la faiblesse humaine.

J'ai entendu faire une très-grave objection à la Vie des Saints. C'est toujours, dit-on, l'histoire de quelqu'un qui commence par naître et finit par mourir ; comme si tout drame plus ou moins romanesque n'était pas placé entre la naissance et la mort des acteurs ; comme si les personnages des romans, avant d'apparaître, n'étaient pas venus au monde et n'étaient pas quelque beau jour enterrés, à moins que, pour l'intérêt de l'intrigue, on ne les fît brûler vifs ou manger par les loups ; ce qui est encore une variété dans le trépas.

« Tous les hommes naissent, tous les hommes meurent ! » vérité de M. de La Palisse, commune aux saints et à tous les héros de romans. Cela dit, je crois qu'entre une composition menteuse, délétère, assassine, comme en servent les cabinets de lecture, les bibliothèques des chemins de fer, et, faut-il le dire, quelques bibliothèques de paroisse, et une belle collection de Vies de Saints, il n'y a pas à hésiter ; mais il y a plus : c'est une obligation rigoureuse pour des chrétiens d'aller se retremper dans ces récits de notre histoire. Qu'est-ce après tout que les Vies des Saints, que les archives de nos ancêtres, nos grands et solides titres de noblesse divine ? tous les baptisés catholiques sont de cette race ; ce ne sont pas seulement les Juifs qui pouvaient dire : « Nous sommes les fils des saints » ; les catholiques ont bien plus le droit de répéter ce cri de triomphe ; mais alors ils doivent étudier les efforts, les combats, les souffrances de ces triomphateurs d'une autre sorte que les conquérants de royaumes et les fondateurs d'empire.

En voilà bien long pour dire que je conjure mes lecteurs d'étudier la vie de la vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec. Ce fut une pauvre fille de boulanger ; à quinze ans, elle voulait se faire religieuse : son père la contraignit à se marier à dix-sept ans ; elle perdit son mari à dix-neuf. Restée veuve avec un enfant de six mois, en face d'une ruine complète, pour élever son fils, elle se chargea de la partie pénible d'une maison de roulage, eut à surveiller 60 chevaux, des charretiers, des portefaix, des crocheteurs. Après douze ans d'un travail qui lui prenait la plupart de ses nuits sur les quais de Tours, et après avoir pourvu à l'avenir de son fils, elle entra aux Ursulines ; se sentant poussée à évangéliser les Algonquins, les Hurons et les Iroquois du Canada, elle partit avec tous les signes de la pauvreté apostolique, elle bâtit à grand peine un couvent ; il n'était pas fini que l'incendie la laissa elle, ses Sœurs et les petites sauvages, dans un simple costume de nuit, les pieds nus sur la neige, par un froid de 30 degrés. On voulait la faire retourner en France. Les provisions de vêtements et de vivres étant consumées, il était insensé de poursuivre sans ressources une œuvre qui en réclamait beaucoup. Elle poursuivit, rebâtit son couvent comme par miracle ; il est vrai que les vivres se multipliaient sous ses doigts, à moins qu'on ne dise qu'elle avait le talent de faire disparaître la faim sans rien donner à manger, talent, dans tous les cas, aussi miraculeux que le don brutal des miracles. Et ajoutez que les Iroquois ne plaisantaient pas ; ils rôtissaient les Jésuites, comme auraient pu faire les pétroleurs ; ils infligeaient aux Français les plus atroces tortures, quand ils pouvaient s'en emparer. N'eût-il pas mieux valu planter là de pareils monstres ? La Mère Marie de l'Incarnation crut qu'il valait mieux encore convertir les plus pacifiques, et préparer la conversion des autres à l'aide de bons traitements. C'est ce qui eut lieu ; tel fut son apostolat jusqu'à soixante-douze ans qu'elle rendit son âme à Dieu.

Je voudrais bien qu'on m'expliquât quel sentiment a poussé une pauvre femme à quitter son pays, une mère à abandonner son fils qu'elle a aimé aussi tendrement qu'une mère peut aimer (le fils lui-même en a rendu les plus authentiques témoignages) pour aller se faire la mère des petites sauvages inconnues, grossières, sales, infectées de maladies, les soigner, les catéchiser, en faire des chré-

tiennes, en faisant de leurs pères, dans ces régions à peine explorées, de sincères amis de la France.

Je ne sais plus quel médecin welche ou frison trouvait que Louise Lateau avait le *delirium extaticum ;* Marie de l'Incarnation devait avoir le *delirium barbarico-apostolicum*. Et quel dommage que le médecin aliéniste qui a disséqué le cerveau du pauvre Sandon, enfermé à Charenton par ordre de M. Billaut, le grand ministre de Napoléon III, n'ait pu disséquer ce cerveau ; il y eût trouvé des signes de démence. Mais aussi quitter tout espoir de bien-être, sa patrie, son fils, pour l'amour de Dieu, n'est-ce pas par trop insensé ?

Quoi qu'il en soit, l'Église vit de ces folies, la France en a longtemps vécu, et quand elle en vivait, elle était grande ; mais depuis que nous vivons de romans, nos caractères se sont agrandis, notre courage a pris d'inouïes proportions, et c'est pourquoi nous avons vaincu à Sedan, pris Berlin, enlevé à la Prusse quatre provinces et emporté de chez eux dix milliards.

Félicitons M. l'abbé Richaudeau du talent avec lequel il a écrit la *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*. Lui n'a point peur du surnaturel, il le fait ressortir avec amour, et je crains bien que, par ce côté, il n'ait blessé bien des esprits soi-disant prudents et sages, Que voulez-vous ? C'est une honte de voir combien le respect humain, à force de vouloir ménager l'incrédulité moderne, supprime les titres de gloire des saints, ne nous montre plus Dieu aussi admirable dans leurs grandes figures, et nous enlève, à force de vulgarisme raisonneur, cette tendresse passionnée pour les vrais et utiles conquérants du monde. M. Richaudeau n'a pas eu ces terreurs, et je l'en félicite. Il a eu le courage de dire tout ce qui pouvait faire éclater l'honneur, la beauté morale de son héroïne ; il nous l'a présentée comme digne d'être placée sur les autels, et s'il obtient qu'elle y soit un jour élevée par l'autorité infaillible du Saint-Siége, il aura bien mérité par son beau livre, du Canada, de la France et de l'Église.

E. D'ALZON.

HISTOIRE DES ABBAYES DE DOMMARTIN ET DE SAINT-ANDRÉ-AU-BOIS, *Ordre de Prémontré, au diocèse d'Amiens*, par le Baron ALBÉRIC DE CALONNE (1).

Sur les confins de l'Artois et de la Picardie, on admire encore les ruines de ces antiques et célèbres monastères. L'origine de Dommartin remonte à la cellule de l'ermite saint Josse, qui vivait au commencement du VIIe siècle. De nombreux disciples vinrent se grouper autour de lui, et embrassèrent sous sa conduite la vie cénobitique selon la règle de saint Augustin.

Au XIIe siècle, les enfants de saint Josse acceptèrent la réforme de l'Ordre, établie par saint Norbert à Prémontré. Bientôt une colonie de ces moines se détache de Dommartin, et va fonder, à quelques lieues de là, la maison de Saint-André-au-Bois, au milieu d'une forêt que les religieux défrichent de leurs propres mains. D'abondantes donations assurent l'avenir des abbayes, et leur permettent de secourir largement les pauvres des environs.

Le livre de M. de Calonne nous fait connaître la vie de ces deux saintes maisons, qui surent garder jusqu'à la Révolution la pureté de la règle et l'intégrité des mœurs. Souvent saccagées, quelquefois presque détruites par les guerres, une sève puissante les fait renaître et leur rend leur vigueur. Nous les voyons traverser les guerres de Philippe-Auguste, la guerre de cent ans, celles des Espagnols et des Huguenots, enfin les longues luttes de Louis XIV et de Louis XV. On peut recueillir dans ces récits brefs, souvent même un peu secs, bien des renseignements sur la situation qui était faite pendant ces époques si tristes aux gens d'église et au peuple.

D'autres dangers menacent les deux abbayes : parfois l'esprit de la règle s'affaiblit, mais c'est pour reprendre bientôt une nouvelle énergie; le jansénisme tente en vain de s'y introduire, et la fermeté des moines les garantit jusqu'à la fin des servitudes de la commende.

Il y a encore plusieurs documents utiles à l'histoire générale, comme des renseignements sur le mode d'administration de la justice, sur l'influence des moines dans les conseils provinciaux. Un point intéresse particulièrement cette *Revue*. L'auteur nous dit que, pendant les guerres de Louis XIV, l'abbaye de Saint-André, seule parmi toutes les écoles des environs, continua de tenir ouverts ses cours

(1) Arras, Sueur Charruey, éditeur. In-8o, 8 fr.

d'humanités. Nous regrettons que M. de Calonne n'ait pu nous expliquer avec plus de détails ce qui concerne l'enseignement des moines de Saint-André.

Dommartin et Saint-André-au-Bois périrent dans le gouffre de la Révolution. Les moines, fidèles à l'Église jusqu'au bout, partirent en pleurant pour l'exil. L'auteur trouve des accents émus pour raconter le saccagement tumultueux de Dommartin, et la spoliation savante de Saint-André. Le père du fameux Robespierre s'était présenté autrefois pour entrer à Dommartin. Il quitta la maison la veille du jour où il devait prendre l'habit. On ne peut s'empêcher de se rappeler cette réponse de de Maistre à ceux qui demandent : A quoi servent les moines? « Si Robespierre eût été capucin ! »

Le volume se termine par des poésies du moine Claude Salé, des pièces justificatives, une intéressante notice sur les familles bienfaitrices des deux abbayes. Enfin vient une table alphabétique de noms propres cités dans l'ouvrage. Des planches, dessinées par un habile architecte, M. Clovis Norman, donnent à l'ouvrage un nouveau prix.

G. Delalleau.

CHRONIQUE.

Les Aumôniers de l'Université. — L'*Univers* enregistre une lettre qui déterminera sans doute un jeune prêtre à rayer de son *Credo : Je crois à l'Université.*

On nous dit que cette lettre est datée d'une ville de l'ouest qu'on ne nomme pas. C'est inutile; à part les détails, le fond de cette lettre convient à toutes les villes dotées de l'établissement florissant ou non qu'on appelle : Lycée de l'État.

Du Jubilé de l'Université.

Monsieur le Rédacteur,

Le lycée de *** n'est pas florissant, il s'en faut, mais enfin il existe. Peut-être tenait-il à ce qu'on parlât de lui; nous voulons bien lui rendre ce léger service, en vous priant de signaler à l'admiration de vos lecteurs le fait suivant, dont l'authenticité est incontestable :

L'aumônier du lycée est un prêtre jeune encore, aussi intelligent que zélé, et qui s'acharne à espérer contre l'espérance. On peut ne point partager ses illusions, on est contraint d'admirer et d'approuver ses efforts. Il voulut, cette année, faire profiter ses élèves de la grâce du Jubilé. Ayant obtenu sans peine de son évêque toutes les atténuations qui pouvaient rendre possible et même facile pour un établissement de ce genre l'obtention de cette insigne faveur. il parla de son projet au proviseur, excellent chrétien, disons-le, très-désireux du succès de cette pieuse entreprise, mais ne l'espérant pas du tout. Celui-ci voulut bien permettre que l'on essayât. Le recteur, informé à son tour, approuva l'idée; un ordre du jour apprit aux lycéens que les exercices du Jubilé allaient s'ouvrir pour l'établissement. Tout marchait bien, ce semble; on allait voir les fils de cette Université décriée par les faux dévots et par tous les journaux de sacristie, renouveler, dans des processions publiques, le spectacle d'édification donné, les jours précédents, par les autres établissements de la cité.

Oui, mais attendez. Depuis certaines épreuves fameuses le lycéen sait sa force; il connaît ses droits; c'est l'étudiant de l'avenir! A cette annonce d'un Jubilé, les petits se turent; ils se réjouirent même. Trois processions dans les rues de la ville, c'est-à-dire trois bonnes promenades matinales, avec quelques heures de classe en moins, cela devait compenser et au delà le dégoût naissant de ces jeunes nourrissons pour les manifestations fanatiques. Mais les *grands*, les *lurons*, les *arrivés*, il ne se peut dire jusqu'où monta leur vertueuse indignation. M Francisque Sarcey en versera des larmes d'orgueil. Sur place, d'inspiration, sans fautes d'orthographe, un *philosophe* de quinze ans rédigea, au nom de plusieurs, une protestation émue et vraiment éloquente, déclarant que l'acte religieux auquel on prétendait les soumettre blessait toutes leurs convictions! qu'il était opposé à leur liberté de conscience et à la liberté des cultes (?), ces nobles conquêtes des modernes civilisations! Qu'en conséquence, lui et ses camarades, dont il était l'interprète, n'obéiraient qu'à une contrainte absolue et parce qu'ils ne pourraient faire autrement.

Cette pièce sublime, que nous citons de mémoire, alla du proviseur au recteur, l'ordre du jour fut rapporté; le prêtre chargé d'évangéliser cet aimable auditoire, et qui avait donné sa première instruction, fut remercié.

Le Jubilé n'aura pas lieu. Ceux du collége qui auraient voulu le faire, et ils sont assez nombreux, ont toute liberté.... de s'en abstenir. Mais qu'est-ce que la liberté d'un catholique, en face de celle d'un libre-penseur, fût-ce un gamin de quatorze ans?...

A vrai dire, nous regrettons peu que les lycéens n'aient point promené dans nos rues le spectacle d'un acte religieux accompli dans des dispositions pareilles, le projet de l'excellent aumônier nous avait fait peur. Il ne nous déplaît point qu'il ait échoué, et pour les raisons que l'on vient de lire. Nous attendons, l'un de ces jours, une ou plusieurs pétitions contre la prière qui précède les classes, contre la messe du dimanche, contre l'abstinence du vendredi, contre les instructions et la présence de l'aumônier. J'espère qu'on fera droit à ces réclamations.

On ne doit pas moins à l'émancipation de ces jeunes et fières consciences. M. Wallon n'est pas peut-être à la hauteur de ces réformes, mais il n'est pas immortel. Du train dont vont les choses, celui qui doit satisfaire à ces légitimes impatiences n'est certainement pas à naître.

Agréez, etc.

L'idéal de la liberté des cultes. — Au temps de sa décadence, le peuple-roi de la vieille Rome donnait généreusement asile à tous les dieux étrangers, c'est-à dire à toutes les religions du paganisme. L'État payait les pontifes de ces cultes contradictoires, et entretenait les temples rivaux avec la même caisse publique ; cet assemblage bizarre de choses étranges aux mains de César, homme-dieu, c'était la liberté des cultes.

Une heureuse circonstance permit bientôt de simplifier quelques complications qui pouvaient résulter de la concurrence.

Une *entrée* splendide de maison de bains, disent les uns, ou mieux un *projet de temple* offert à Auguste par son gendre reconnaissant, disent les autres, restait sans emploi suffisant. C'était vaste, c'était rond ; on peupla le circuit d'un musée divin où chaque divinité pouvait croire qu'elle présidait les autres, et cela s'appela le *Panthéon* ; et un empereur libéral proposa d'y faire une petite place à Jésus-Christ, avec une statue. Les ultramontains d'alors, qui gâtaient déjà tous les progrès, se permirent de trouver le projet révoltant, abominable, impudent, et refusèrent.

Ces souvenirs classiques, et le droit revendiqué naguère à la Chambre par M. de Pressensé, pour tout citoyen, d'ouvrir un culte quelconque, éveillent en nous un projet que nous soumettons à qui de droit.

« La liberté des cultes ne pourrait-elle pas s'exercer plus commodément, si l'État doctrinant construisait au Champ-de-Mars une rotonde d'exposition universelle avec des vitrines à religions tout autour ? »

On pourrait mettre le ministère des cultes à la porterie.

A propos des Pâques. — Selon la loi naturelle imprescriptible et qu'un règlement ne saurait détruire, MM. les professeurs des collèges municipaux et des lycées doivent le bon exemple à leurs élèves ; on demandait donc pourquoi ils se cachent pour accomplir le devoir essentiel de l'année, le devoir pascal.

Nous nous étonnions beaucoup de voir de bons chrétiens universitaires, voire même des chefs d'établissement de l'*Alma Mater*, se faire donner la communion en secret, de bon matin, en se dérobant, à la façon des élèves qui perpètrent un acte d'indiscipline. Mais voici la troisième fois qu'on nous affirme qu'il est défendu aux professeurs de

se montrer, ou qu'il leur est recommandé de se cacher et de ne pas communier avec les élèves. Tout s'explique donc.

Est-ce que l'Université craint que les actes publics de foi de ses fonctionnaires fassent scandale pour les catholiques?

Craint-elle que cela fasse scandale pour les juifs, mahométans et protestants?

Mais ces derniers ont des édicules particuliers, dans lesquels ils peuvent et doivent, à cette heure-là, se dérober au scandale de voir les catholiques accomplir leur devoir.

Le prix des succès et des bourses à l'Université. — « Mon fils avait été élevé à P., dans une maison religieuse, jusqu'à l'âge de quatorze ans; une malheureuse question de bourse me fit le placer dans le lycée C***, à Paris.

« Il eut des succès, devint le premier d'une classe nombreuse, fut très-aimé de son professeur, libre-penseur, et entra dans l'intimité de sa famille; l'enfant, qui était externe, m'exposait les doutes qu'il puisait là pour sa foi.

« Mon professeur, qui est savant, me répondait-il invariablement, ne dit pas comme on m'a enseigné à P.; il ne croit pas à tout cela, il y a cru autrefois, et même il a porté la soutane. — Bah! — Oui, l'autre jour il m'a montré sa soutane, qu'il conserve encore, et m'a engagé à laisser toutes ces duperies.

« Je ne saurais vous dire tout ce que mon cœur de mère a dû souffrir pendant cette année, où chacun me jugeait si heureuse par les succès de mon enfant.

« Il abandonna donc complétement ses pratiques religieuses et ne les a point reprises jusqu'à ce dimanche que vous savez, où il est mort subitement dans une fatale partie de plaisir sur la Seine!... Que de fois, depuis, j'ai maudit le jour où j'ai obtenu l'entrée de mon fils au lycée!

« Heureusement, bien des circonstances ne me laissent pas douter que mon enfant avait conservé dans son âme un fonds de foi, que les mauvais conseils d'une seule année n'ont pas pu déraciner... »

Une mère de famille.

Un bon rendement — L'Université, qui s'orne elle-même de tant de faveurs, a un petit *revenant bon* qui a plus d'influence qu'on ne pense sur la confection de la loi de l'instruction publique. Il s'agit

du baccalauréat. Cet examen lui rapportait, au temps où l'on ne cachait pas les statistiques comme l'on fait prudemment depuis plusieurs années, lui rapportait 800,000 francs par an. On dit que cela augmente.

Or, beaucoup plus de la moitié des bacheliers appartiennent à l'enseignement libre; c'est donc au moins quelque 500,000 francs, soit l'intérêt de dix millions, qui reviennent aux catholiques. On craint donc beaucoup que cette circonstance ne facilite l'invention du capital.

Le Figaro et les instituteurs. — Le mois d'avril a vu le pauvre *Figaro* assez piteusement chassé des presbytères où il s'était introduit par mille astuces et grâce aussi à un système de bascule qui exalte le bien ainsi que le mal, en couvrant ainsi alternativement une marchandise par le pavillon d'une autre marchandise.

L'ensemble de MM. les curés qui avaient été séduits par les appats du journal démoralisateur, l'ont renié courageusement et le Cardinal de Paris, l'Archevêque d'Aix, l'Évêque d'Angers ont répondu à un essai impertinent de justification par une condamnation solennelle. Un journal anglais a fait observer à ce sujet que de telles condamnations seraient inutiles en Angleterre où aucune famille qui se respecte n'oserait recevoir le *Figaro.*

Le barbier, honteusement évincé, vient de nous révéler une fois de plus la nécessité d'étendre l'enseignement congréganiste pour enlever aux instituteurs laïcs des tentations aussi pernicieuses que celles qui lui sont présentées.

Le journal des amours, des scandales, qui sert de boîte aux lettres pour faciliter l'adultère et le reste, a en effet, adressé une pancarte verte à MM. les instituteurs laïcs, et il excite leur convoitise en sa faveur en promettant des réductions, des faveurs diverses, et en faisant valoir sa neutralité entre le bien et le mal.

Un instituteur, abonné direct, mais autorisé à servir de *prête-nom*, ajoute le prospectus, aux personnes lettrées comme lui, recevra le journal pour 44 francs ; et voici que les aventures d'actrices menacent d'envahir l'école primaire. *Vive le progrès!*

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

MATIÈRE.

Paganus quidam, postquam S. Pothinum damnatum vidit, ad Christum convertitur.

Pothinus Lugdunensis Ecclesiæ primus fuit Episcopus; quiquidem quindecim annos, obeunte S. Johanne, natus, S. Polycarpi postea factus est discipulus.

Imperitante autem isto, ut narrant, mitissimo et rerum philosophicarum studiosissimo ac peritissimo Marco Aurelio, acerbissima de Christianis quæstio orta est, ut qui res novas pararent, anno circiter p. J. C. 177.

Rapitur Pothinus in prætorium. Conclamant multi, quo ritu turba ignarorum, si quid insoliti vel inusitati fieri contingat, voces diversissimas dispergunt, seu mirati, seu timide et tacite adhortantes, seu etiam, quorum plurimus numerus est, increpantes et vim legum ac summam pœnæ reposcentes. Pothinum prætor interrogat quisnam sit Christianorum Deus. — « Deum verum, inquit Pothinus, si vere dignus fueris, statim noveris ». — Quo dicto, prætor incandescit, et senex fortissimus, in custodiam per contumelias raptus, post dies duo moritur.

Cujusquidem judicii spectator quidam, veritatis studiosus, priusque jam ab amico monitur veritatis lumen, Christum scilicet, hominibus tandem exstitisse, epistolam illi conscribit, Christianum se jam fieri nuntiaturus.

Exordietur dicendo se quidnam verum esset semper ac studiose disquisivisse.

Dicet quam sibi fastidiosa fuerint ista paganorum numina, quæ ne legibus quid etiam pareant quibus societates hominum regi soleant.

Addet sibi vecordes admodum videri istos magistratus, qui innocentium cruore manus suas maculare, ambitionis causa, non dubitent; nullam enim de Christianis quæstionem jure fieri posse, qui fidelissimi legum observatores sint.

Finiet dicendo vocem sibi, quam nescit, locutam esse interius, quum senex ille fortissimus fidem suam verbis confirmaret. « Gaude, amice; « ad se me senex Pothinus trahit, miracula Dei veri ostentat : jam « Christianus sum, intimo corde jam inde Fidei veræ et tuæ addictus ».

Version latine.

Roma nunquam peritura.

Erige crinales lauros, seniumque sacrati
Verticis in virides, Roma, refinge comas.
Aurea turrigero radient diademata cono,
Perpetuosque ignes aureus umbo vomat.
Abscondat tristem deleta injuria casum :
Contemptus solidet vulnera clausa dolor.
Adversis solemne tuis sperare secunda :
Exemplo cœli ditia damna subis.
Astrorum flammæ renovant occasibus ortus;
Lunam finiri cernis ut incipiat.
Victoris Brenni non distulit Allia pœnam;
Samnis servitio fœdera sæva luit :
Post multas Pyrrhum clades superata fugasti;
Flevit successus Annibal ipse suos,
Quæ mergi nequeunt, nisu majore resurgunt,
Exsiliuntque imis altius acta vadis.
Utque novas vires fax inclinata resumit,
Clarior ex humili sorte superna petis.
Porrige victuras Romana in sæcula leges
Solaque fatales non vereare colus.
Quamvis sedecies denis et mille peractis
Annus præterea jam tibi nonus eat :
Quæ restant nullis obnoxia tempora metis,
Dum stabunt terræ, dum polus astra feret.
Illud te reparat, quod cætera regna resolvit :
Ordo renascendi est crescere posse malis.

Cl. Rutilius Numatianus, *Itiner.*, l. I, v. 115 et sq.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de décembre 1874, t. VIII, pag. 179, et une première traduction dans le N° d'avril 1875, t. VIII, p. 566.)

Unité et souveraineté de Dieu.

Le seul maître de tout ce qui existe, c'est Dieu. En effet, ce Dieu Très-Haut ne peut avoir d'égal, puisque seul il est tout-puissant. Pour mieux comprendre cette unité de la puissance de Dieu, prenons un

exemple dans ce qui a lieu, même dès ce monde. A-t-on jamais vu la bonne foi présider à la fondation d'un royaume, et n'est-ce pas toujours la guerre qui y met fin? A Thèbes, deux frères se désunissent, et leur haine dure jusqu'à leur mort, au point que la flamme du bûcher où l'on brûle leurs corps se divise en deux parties. A Rome, un seul trône ne contente pas deux frères jumeaux qui ont commencé à habiter ensemble dès le sein de leur mère. Pompée et César étaient parents, et cependant les liens de parenté qui les unissaient ne les empêchèrent pas de devenir rivaux pour se disputer le pouvoir. On ne doit point s'étonner de trouver ce caractère dans l'homme; on le rencontre aussi dans toute la nature; les abeilles n'ont qu'un seul roi, les troupeaux de petit bétail qu'un seul guide, les troupeaux de gros bétail qu'un seul chef. A plus forte raison le monde n'a qu'un maître, dont la parole crée, l'intelligence gouverne, et la puissance conduit à leur but tous les êtres.

Ce Dieu ne tombe pas sous la vue, sa splendeur échappe à nos regards; il ne peut être touché, sa simplicité échappe au toucher; il ne peut être estimé : il est au-dessus de toute appréciation, et alors seulement nous l'estimons, lorsque nous disons qu'il est au-dessus de toute estime. Quel temple peut-il donc avoir ce Dieu, dont le monde entier est le temple? L'homme ne se contente pas d'une habitation de peu d'étendue; comment donc oser enfermer cette majesté si grande et si puissante entre les murs d'une seule et petite demeure! Le temple qui doit lui être dédié, c'est notre âme; le temple que nous devons lui consacrer, c'est notre cœur.

Fr. M.

SECONDE.

Narration française.

MATIÈRE.

Charles VIII et Jérôme Savonarole.

Charles VIII, s'étant emparé de Florence, imposa la ville à cent mille écus d'or, payables dans les vingt-quatre heures. Ce délai écoulé, la ville devait être saccagée. — Les banquiers refusent d'avancer cette somme. — Terreur du peuple. — On court trouver frère Jérôme Savonarole. Le dominicain se rend chez le roi. — Les officiers refusent de le laisser entrer. — Il va prier dans l'église Santa-Maria-Novella, et revient portant un crucifix caché sous sa robe. Cette fois, on le laisse passer. Il présente le crucifix à Charles VIII, et le somme de pardonner à Florence. — Charles, foudroyé par la parole du moine, cède et pardonne.

Narration.

Réduite à capituler, Florence avait imploré la clémence d'un vainqueur irrité. Charles VIII avait demandé cent mille écus d'or et n'accordait que vingt-quatre heures pour les payer. Ce temps écoulé, si la somme entière ne lui était remise, la ville devait être saccagée.

A peine les députés, de retour, eurent-ils annoncé à leurs compatriotes ces dures conditions, que la ville entière s'émut. Le peuple consterné courut chez les banquiers, mais ces hommes avares refusaient de prêter les sommes qu'on leur demandait, aimant mieux abandonner la ville entière à la fureur d'une soldatesque effrénée que de risquer une partie de leurs biens pour sa délivrance. Les cris, les prières, les menaces ne peuvent les fléchir.

La terreur alors s'empare de la foule. On n'entend que sanglots et gémissements. Chacun songe à sauver ce qu'il a de plus précieux. Des bandes d'hommes désolés parcourent les rues de la ville. Soudain, au milieu du tumulte, une voix partie de la foule s'écrie : « Allez à Frère Jérôme ». La foudre n'est pas plus prompte dans ses effets : à peine ces paroles étaient-elles prononcés, que déjà toute la terreur du peuple était dissipée et sa confiance ranimée. Tous se précipitent vers la cellule de l'humble moine. On frappe à la porte et Savonarole étonné, se trouve en face de toute une population qui l'acclame comme son sauveur, et le conjure de fléchir le courroux du roi de France. Le moine promet de se dévouer pour le salut de tous et d'aller trouver Charles : puis il rentre dans sa cellule et adresse au ciel une fervente prière pour le succès de son entreprise.

Il se relève plein de confiance et va se présenter au camp des Français. Les soldats, accoutumés à respecter les gens de Dieu, le laissent passer; il pénètre jusqu'à la tente royale ; mais les officiers de Charles lui en refusent l'entrée et ses instances ne peuvent les fléchir.

Cet échec ne décourage pas l'héroïque religieux. Il se rend dans l'église de Santa-Maria-Novella, la plus proche du camp, et là, prosterné au pied des autels, supplie Dieu d'avoir pitié de son peuple; puis il cache un crucifix sous sa robe, et, ranimé par cette prière, il se présente de nouveau devant la tente royale. Cette fois, les officiers le laissent pénétrer sans difficulté. A peine en présence du monarque, Savonarole saisit son crucifix, le promène lentement devant les yeux de Charles et, d'une voix terrible, s'écrie :

« Prince, reconnaissez l'image du Dieu mort pour votre salut, écoutez la voix de Jésus crucifié qui vous crie : Pardonne ! Faites grâce à vos ennemis et ne réduisez pas au désespoir de fidèles serviteurs du

Christ. Roi, vous êtes puissant, vous avez sous vos ordres des armées innombrables ; mais il est au ciel un Dieu plus puissant que vous, qui donne et retire les empires au gré de sa volonté, qui protége le faible et châtie le superbe insolent au sein de sa victoire. C'est lui qui envoya l'ange exterminateur détruire les armées orgueilleuses de Sennachérib. Prince, tremblez ; ni vos soldats, ni votre puissance ne sauraient vous défendre contre son courroux. Voyez vos ennemis à vos pieds, laissez-vous fléchir par leurs prières, ou craignez que Dieu, touché de tant de larmes, ne prenne la défense de ses serviteurs, et dans sa colère ne vous brise comme un roseau fragile ». Charles, effrayé, détourne la tête, et le moine poursuit : « Prince, vous pouvez exécuter vos cruels projets, vous pouvez triompher quelque temps ; mais le sang de vos victimes criera vengeance et la main du Seigneur s'appesantira plus terrible sur votre tête ». Le roi est vaincu et cède à sa frayeur : « Le Christ triomphe, dit-il, Florence est pardonnée ».

Cependant, la ville était plongée dans l'anxiété, tous s'inquiétaient de la longue absence de Savonarole. Enfin il revint ; la joie est peinte sur ses traits et dénote l'heureux succès de sa mission. Au milieu du silence le plus profond, il s'écrie : « Peuple, remercie Dieu, Charles te pardonne ». A ces mots, la foule transportée de joie veut le porter en triomphe, mais l'humble moine se dérobe à sa gloire, et seul, prosterné dans sa cellule, il rend grâces au Dieu qui se sert de si vils instruments pour accomplir ses plus grands desseins.

L. B.

(*Petit-Séminaire d'Arras.*)

Version grecque.

TEXTE.

L'inspiration poétique.

Κοῦφον χρῆμα ποιητής ἐστι καὶ πτηνὸν καὶ ἱερόν, καὶ οὐ πρότερον οἷός τε ποιεῖν, πρὶν ἂν ἔνθεός τε γένηται καὶ ἔκφρων καὶ ὁ νοῦς μηκέτ' ἐν αὐτῷ ἐνῇ · ἕως δ' ἂν τουτὶ ἔχῃ τὸ κτῆμα, ἀδύνατος πᾶς ποιεῖν ἐστιν ἄνθρωπος καὶ χρησμῳδεῖν. Ἅτ' οὖν οὐ τέχνῃ ποιοῦντες καὶ πολλὰ λέγουσι καὶ καλὰ περὶ τῶν πραγμάτων, ἀλλὰ θείᾳ μοίρᾳ τοῦτο μόνον οἷός θ' ἕκαστος ποιεῖν καλῶς, ἐφ' ὃ ἡ Μοῦσα αὐτὸν ὥρμησεν, ὁ μὲν διθυράμβους, ὁ δ' ἐγκώμια, ὁ δ' ὑπορχήματα, ὁ δ' ἔπη, ὁ δ' ἰάμβους · τὰ δ' ἄλλα φαῦλος αὐτῶν ἕκαστός ἐστιν. Οὐ γὰρ τέχνῃ ταῦτα λέγουσιν, ἀλλὰ θείᾳ δυνάμει. Ἐπεί, εἰ περὶ ἑνὸς τέχνῃ καλῶς ἠπίσταντο λέγειν, κἂν περὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων. Διὰ ταῦτα δ' ὁ Θεὸς ἐξαιρούμενος τούτων τὸν νοῦν τούτοις χρῆται ὑπηρέταις καὶ τοῖς χρησμῳδοῖς καὶ τοῖς

μάντεσι τοῖς θείοις, ἵν' ἡμεῖς οἱ ἀκούοντες εἰδῶμεν, ὅτι οὐχ οὗτοί εἰσιν οἱ ταῦτα λέγοντες οὕτω πολλοῦ ἄξια, οἷς νοῦς μὴ πάρεστιν, ἀλλ' ὁ Θεὸς αὐτός ἐστιν ὁ λέγων, διὰ τούτων δὲ φθέγγεται πρὸς ἡμᾶς.

PLATON, *Ion*, V.

Vers latins.

MATIÈRE.

Prendre pour matière de vers latins l'élégie de W. Cowper, *Le champ de Peupliers* (Voir le texte dans le N° de Février 1875, t. VIII. p. 378, et la traduction française dans ce N° 1 pag. 85).

TROISIÈME.

Version latine.

TRADUCTION.

Briéveté de la vie.

(Voir le texte dans le N° de Février 1875, t. VIII, p. 377).

Chaque heure nous rapproche de la mort. Nous mourons déjà à l'instant même où nous parlons, et, par une marche insensible, mais rapide, nous sommes entraînés vers les derniers jours de notre vie. Que ce soient les repas ou le sommeil, les discours ou les coupes qui charment nos loisirs; que nous demeurions près de notre foyer ou que nous voyagions à l'étranger; quoi que ce soit que nous fassions, volontairement ou non, la mort, elle, continue sa marche sans s'arrêter. Le flambeau de cire destiné, pendant la nuit, à remplacer par sa lumière l'éclat du jour, est lentement consumé par le feu, sans que nous nous en apercevions; la flamme dévorante se hâte d'arriver à sa fin. Il en est ainsi de la vie des hommes : leurs actions périssent pendant qu'ils les font; tout ce qui vit se développe pour mourir.

R. G.

AUTRE TRADUCTION.

Chaque heure nous conduit insensiblement vers la mort; nous mourons dans le temps même où nous parlons. Une marche trompeuse et des progrès insensibles hâtent les jours et nous rapprochent du dernier de notre vie. Soit que vous demandiez le plaisir à la table, au sommeil, aux entretiens, aux coupes; soit que vous restiez chez vous ou que vous entrepreniez des voyages ; soit enfin que vous vous livriez au travail, et à un travail quelconque, ou même que vous ne fassiez rien,

toujours la mort s'avance vers nous à pas pressés. Voyez le flambeau de cire dont l'utile clarté doit, pendant la nuit, remplacer la lumière du soleil, il est consumé par un feu lent, sans que nos yeux s'en aperçoivent, la flamme dévorante se précipite vers sa fin. C'est ainsi que passent les choses humaines : elles meurent pendant qu'on les accomplit; tout ce qui jouit de la vie progresse et meurt.

J. DE V.

LANGUES VIVANTES.

Version anglaise.

Le champ de Peupliers.

Les peupliers sont coupés, adieu l'ombre et le murmure de la fraiche colonnade; les vents ne jouent plus, ne chantent plus dans les feuilles, et l'Ouse ne reflète plus leur image dans son sein.

Douze ans sont passés depuis que j'ai vu pour la dernière fois mon champ favori, et les bords où ils croissaient. Et maintenant tu les vois couchés dans l'herbe, et cet arbre est mon siége qui jadis me donna l'ombrage.

Le merle a fui vers une autre retraite, où le chanvre lui offre un abri contre la chaleur, et la scène, où ses airs me charmaient autrefois, ne retentit plus de ses douces mélodies.

Mes années qui passent s'en vont toutes avec hâte, et avant longtemps je serai couché aussi bas qu'eux, un gazon sur mon cœur, une pierre à ma tête, avant qu'un autre bosquet ait poussé à cette place.

C'est un spectacle qui m'engage, si quelque chose peut le faire, à réfléchir aux plaisirs éphémères de l'homme; quoique sa vie soit un rêve, ses plaisirs, je le vois, sont encore plus passagers qu'un rêve.

P. T.

SCIENCES.

MÉMOIRE SUR LE CALCUL DIFFÉRENTIEL (*Suite*).

Examen des cas où le théorème de Taylor est en défaut.

§ 2. — COMMENT ON OBTIENT LE VÉRITABLE DÉVELOPPEMENT DE $f(a+h)$.

4. — D'après ce qui vient d'être dit, ce développement se composera de deux parties :

Une partie non fautive;
Une partie fautive.

5. — PARTIE NON FAUTIVE. I. Soit $f(x) = k + (x - b)(x - a)^{\frac{1}{2}}$

L'hypothèse $x = a$ réduit la fonction proposée à $f(a) = k$; valeur qui ne peut être infinie, si k est une constante.

On trouve ensuite :

$$\frac{dy}{dx} = \frac{1}{2}(3x - 2a - b)(x - a)^{-\frac{1}{2}}.$$

Cette première dérivée devient infinie pour $x = a$; et, si l'on pose $x = a + h$, elle devient :

$$\frac{3}{2} h^{\frac{1}{2}} + \frac{1}{2}(a - b) h^{-\frac{1}{2}}$$

Ainsi le développement est fautif dès la première dérivée et la série de Taylor ne donne que le premier terme $f(a) = k$.

II. Soit encore $f(x) = k + x + (x - b)(x - a)^{\frac{5}{3}}$.

L'hypothèse $x = a$ réduit la fonction à $f(x) = a + k$.

On trouve ensuite :

$$\frac{dy}{dx} = 1 + \frac{5}{3}(x - b)(x - a)^{\frac{2}{3}} + (x - a)^{\frac{5}{3}}$$

$$\frac{d^2y}{dx^2} = \frac{2.5}{3}(x - a)^{\frac{2}{3}} + \frac{2.5}{3.3}(x - b)(x - a)^{-\frac{1}{3}}$$

La première dérivée se réduit à 1 pour $x = a$, et la deuxième devient infinie. La partie non fautive de la série se réduit donc à $k + a + h$, et, à partir de la deuxième dérivée, nous devons avoir recours à un autre procédé de calcul, pour obtenir le développement.

6. — PARTIE FAUTIVE. Lorsqu'on a trouvé la partie non fautive, on la soustrait de la fonction proposée, après y avoir posé $x = a + h$. On obtient ainsi un reste R, fonction plus ou moins compliquée de h. C'est ce reste, ne procédant pas suivant les puissances entières et positives de h, qu'il s'agit de développer en série.

Pour cela, soit A la valeur que prend R, lorsqu'on y fait $h = o$; on doit avoir

$$R = A + Mh^{\mu}, \qquad (1)$$

Mh^{μ} représentant collectivement tous les termes où h reçoit un exposant fractionnaire, de telle sorte que M *puisse être* une fonction quelconque de h et que h^{μ} *soit* une puissance de h convenablement choisie, pour que $M = \frac{R - A}{h^{\mu}}$ ne puisse ni s'annuler ni devenir infini dans l'hypothèse $h = o$.

On conçoit aisément que cette condition sera toujours facile à remplir.

M une fois connu, on y fera $h = o$, et, si l'on figure par B la valeur que prendra M dans cette hypothèse, on aura :

$$M = B + Nh^{\alpha}, \qquad (2)$$

expression dans laquelle on calculera N en choisissant l'exposant α comme on a choisi μ.

On calculera de la même manière

$$N = C + Ph^{\beta} \qquad (3)$$

$$P = D + Qh^{\gamma} \qquad (4)$$

. . . .

et l'on obtiendra successivement tous les termes du développement qui sera de la forme

$$R = A + Bh^{\mu} + Ch^{\mu+\alpha} + Dh^{\mu+\alpha+\beta} + \ldots (a)$$

comme on peut le vérifier aisément en comparant les équations (1), (2), (3), (4).

Notre raisonnement semble supposer que les puissances fractionnaires de h contenues dans R sont positives, mais il est manifeste qu'il s'étend au cas où les puissances de h sont négatives. En effet, si $h = h'^{-1}$, il suffira de développer suivant h' et de changer ensuite les signes des exposants de h'.

7. — Le genre d'exceptions, dont nous nous occupons ici, se présente surtout dans la famille de courbes, représentée par l'équation générale.

$$f(x) = k + M(x - a)^{m}$$

et, le plus souvent, le reste R est ordonné sans qu'on ait besoin de recourir aux calculs qui nous ont amené à la formule (a).

Reprenons, par exemple, la fonction

$$f(x) = k + x + (x - b)(x - a)^{\frac{5}{3}}$$

Nous avons déjà vu que l'hypothèse $x = a$ rend le développement de cette fonction fautif dès la deuxième dérivée. La partie non fautive se réduit à $k + a + h$. Pour obtenir le développement de la partie fautive, ou le reste de la série, changeons x en $a + h$, il viendra

$$f(a + h) = k + a + h + (h + a - b)\,h^{\frac{5}{3}}$$

$$= k + a + h + (a - b)\,h^{\frac{5}{3}} + h^{\frac{8}{3}}$$

Retranchons la partie non fautive $k + a + h$, et nous aurons :

$$R = (a - b)\,h^{\frac{5}{3}} + h^{\frac{8}{3}}$$

Ainsi, le reste est ordonné sans que nous ayons eu besoin de recourir aux calculs qui conduisent à la formule (a).

§ 3. — LIMITE DE L'ERREUR COMMISE EN BORNANT LA SÉRIE AUX TERMES NON FAUTIFS.

8. — Nous démontrerons d'abord deux propositions auxiliaires.

LEMME I. — *Si* h *est suffisamment petit, un terme quelconque du développement de* f (a + h) *surpasse la somme de tous ceux qui le suivent.*

En effet, soit Bh^μ un terme quelconque de la série, μ étant quelconque, mais positif ; la somme de ce terme et des suivants est de la forme

$$h^\mu (B + Ch^\alpha + \ldots)$$

Or, lorsque h est nul, $(B + Ch^\alpha + \ldots)$ se réduit à B, et si h reçoit un accroissement progressif et par degrés insensibles, il en est de même de $B + Ch^\alpha + \ldots$ Donc si h est suffisamment petit, B l'emporte sur Ch^α et les termes suivants.

LEMME II. — *Si la première dérivée reste finie et positive quand* x *reçoit des valeurs comprises entre a et a +* P, *les valeurs correspondantes de la fonction vont en croissant dans toute cette étendue.*

En effet, la série

$$f(a + h) = f(a) + f'(a)\, h + \frac{1}{2} f''(a)\, h^2 + \ldots$$

peut s'écrire

$$f(a + h) - f(a) = f'(a)\, h + \frac{1}{2} f''(a)\, h^2 + \ldots$$

et d'après le lemme précédent, si h est suffisamment petit, $f'(a)\, h$ donnera son signe au développement ; mais, d'autre part $f(a)$ est toujours, d'après le même lemme, supérieur à $f(a + h)$; il en résulte que si $f'(a)$ est positif $f(a)$ va en croissant.

On peut voir aisément que le contraire aurait lieu si $f'(a)$ était négatif.

10. — Ces préliminaires étant posés, examinons ce que devient l'erreur, selon qu'on borne la série au premier terme, aux deux premiers termes, ou à un terme de rang quelconque.

THÉORÈME I. — *Lorsque la première dérivée n'est pas fautive, si l'on borne la série au seul premier terme, l'erreur est supérieure à* h f'(z) *et inférieure à* h f'(u) ; z *et* u *représentant les valeurs extrêmes de* a + h, *qui donnent à* f'(a + h) *la plus petite et la plus grande valeur, quand* h *varie de* 0 *à* P.

En effet, considérons la valeur de la dérivée $f'(a + h)$ dans chacun des deux états extrêmes :

Lorsque $a + h$ reçoit la valeur z qui donne le moindre résultat, on a évidemment

$$f'(a + h) - f'(z) > o;$$

Lorsque $a + h$ reçoit la valeur u, qui donne le plus grand résultat, on a de même

$$f'(u) - f'(a + h) > o.$$

Ainsi, ces deux différences sont positives; or, il est facile de voir que ce sont précisément les dérivées que l'on aurait obtenues en différentiant par rapport à h

$$f(a + h) - f(a) - h f'(z)$$

et $$f(a) + h f'(u) - f(a + h).$$

De plus, il résulte de l'hypothèse même que $h = o$ annulerait chacune de ces fonctions; donc, tant que h croit de o à P, elles croissent avec h et demeurent constamment positives entre les limites o et P de h; donc enfin, on peut écrire

$$f(a + h) - f(a) - h f'(z) > o$$
$$f(a) + h f'(u) - f(a + h) > o$$

On en tire aisément

$$f(a + h) > f(a) + h f'(z)$$
$$f(a + h) < f(a) + h f'(u).$$

Ainsi, l'erreur commise en bornant la série au seul premier terme $f(a)$ est comprise entre $h f'(z)$ et $h f'(u)$.

Remarque. — Il est visible que si h était négatif, les limites seraient les mêmes, mais en ordre inverse, c'est-à-dire qu'on aurait

$$f(a + h) > f a - h f'(u)$$
$$< f(a) - h f'(z)$$

THÉORÈME II. — *Lorsque la deuxième dérivée n'est pas fautive, si l'on borne la série aux deux premiers termes, l'erreur est comprise entre les limites* $\frac{1}{2} h^2 f''(z)$ *et* $\frac{1}{2} h^2 f''(u)$; z *et* u *représentant les valeurs de* $(a + h)$ *qui donnent à* $f''(a + h)$ *la plus petite et la plus grande valeur, quand* h *augmente de* o *à* P.

En effet, si nous considérons la valeur de $f''(a + h)$ dans chacun des états extrêmes que lui donneraient les variations de h entre o et P, nous verrons, comme plus haut, que les différences

$$f''(a + h) - f''(z)$$
$$f''(u) - f''(a + h)$$

sont positives. Or, ces différences sont respectivement les dérivées qu'auraient données la différentiation, par rapport à h, de

$$f'(a + h) - f'(a) - h f''(z)$$

et de $$f'(a) + h f''(u) - f'(a + h).$$

Aucun de ces termes ne pouvant devenir infini, puisqu'ils appartiennent par hypothèse à la partie non fautive du développement, $h = o$ annulerait chacune de ces fonctions; donc celles-ci croissent avec h et demeurent constamment positives tant que h ne sort pas des limites o et P.

Il est manifeste que la même chose a lieu pour les primitives de ces dernières, c'est-à-dire pour :

$$f(a + h) - f(a) - hf'(a) - \frac{1}{2} h^2 f''(z)$$

Et :

$$f(a) + hf'(a) + \frac{1}{2} h^2 f''(u) - f(a + h).$$

On peut donc écrire :

$$f(a + h) > f(a) + hf'(a) + \frac{1}{2} h^2 f''(z)$$
$$< f(a) + hf'(a) + \frac{1}{2} h^2 f''(u).$$

Ainsi l'erreur commise en bornant la série aux deux premiers termes est comprise entre $\frac{1}{2} h^2 f''(z)$ et $\frac{1}{2} h^2 f''(u)$.

THÉORÈME III. — *Lorsque la dérivée d'ordre* n + 1 *n'est pas fautive, si l'on arrête la série au terme de rang* n, *l'erreur est plus grande que* $\frac{h^{n+1}}{2.3\ldots n} f^{n+1}(z)$ *et plus petite que* $\frac{h^{n+1}}{2.3\ldots n} f^{n+1}(u)$; z *et* u *étant les valeurs de* $a + h$ *qui donnent à* $f^{n+1}(a + h)$ *la plus petite et la plus grande valeur, quand* h *varie de o à* P.

La démonstration de ce théorème suit en tous points une marche analogue à celle des deux précédents; aussi nous nous contenterons d'en indiquer sommairement l'ordre, laissant au lecteur le soin de développer lui-même les calculs.

On observera que les différences

$$f^{n+1}(a + h) - f^{n+1}(z)$$
$$f^{n+1}(u) - f^{n+1}(a + h)$$

sont positives; puis, procédant par intégrations successives, ou, en d'autres termes, remontant de ces dérivées à celles de l'ordre n; des dés dérivées de l'ordre n à celles de l'ordre $n - 1$; de celles de l'ordre $n - 1$, à celles de l'ordre $n - 2$, et ainsi de suite jusqu'aux fonctions primitives. on obtiendra :

$$f(a+h) \quad f(a) - f'(a)h - \frac{1}{2}f''(a)h^2 - \dots - \frac{h^n}{2.\ 3.\dots n} f^n(a)$$

$$- \frac{h^{n+1}}{2.3.\dots(n+1)} f^{n+1}(z) > 0$$

$$f(a) + f'(a)h + \frac{1}{2}f''(a)h^2 + \dots + \frac{h^n}{2.\ 3.\dots n} f^n(a)$$

$$+ \frac{h^{n+1}}{2.\ 3.\dots(n+1)} f^{n+1}(u) - f(a+h) > 0$$

D'où l'on tirera facilement :

$$f(a+h) > f(a) + f'(a)h + \frac{1}{2}f''(a)h^2 + \dots + \frac{h^n}{2.\ 3.\dots n}$$

$$f^n(a) + \frac{h^{n+1}}{2.\ 3.\dots(n+1)} f^{n+1}(z) .$$

$$< f(a) + f'(a)h + \frac{1}{2}f''(a)h^2 + \dots \frac{h^n}{2.\ 3.\dots n} f^n(a).$$

$$+ \frac{h^{n+1}}{2.\ 3.\dots(n+1)} f^{n+1}(u)$$

Ce qui démontre la proposition.

REMARQUE. — z et u étant compris entre a et $a+h$, on peut leur substituer l'expression $(a+\theta h)$, θh étant un nombre convenablement choisi et déterminé, dans chaque cas particulier, par les conditions du problème. La limite de l'erreur s'exprimera alors plus simplement par :

$$\frac{h^{n+1}}{2.\ 3.\ 4.\dots(n+1)} f^{n+1}(a+\theta h). \qquad (a)$$

De plus, si aucune dérivée n'est infinie x reprenant sa valeur indéterterminée peut être rétabli à la place de a et l'on obtient pour développement complet de $f(x+h)$.

$$f(x+h) = f(x) - hf'(x) + \frac{1}{2}h^2 f''(x) + \dots + \frac{h^n}{2.3.\dots n} f^n(x)$$

$$+ \frac{h^{n+1}}{2.\ 3.\dots(n+1)} f^{n+1}(x+\theta h)$$

En résumé, que la série soit ou ne soit pas fautive, nous savons mesurer l'erreur commise en l'arrêtant à un terme de rang quelconque.

Si la série n'est pas fautive, l'erreur est donnée par le terme général :

$$\frac{h^{n+1}}{2.3\ldots(n+1)} f^{n+1}(x+\theta h);$$

si elle est fautive, l'erreur est donnée par la formule (a) qui ne diffère de la précédente qu'en ce que x y est remplacé par la valeur particulière a qui a mis en défaut le théorème de Taylor.

(A suivre, discussion de quelques cas particuliers.)

CORRESPONDANCE.

Petit Séminaire de P***, 26 mars 1872.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt l'article de M. l'abbé Verniolles sur les analyses littéraires, et je regrette, comme lui, que vous n'en donniez pas plus souvent dans votre excellente *Revue*. Jeune professeur, n'ayant encore qu'une année d'expérience dans l'enseignement des lettres, je serais bien aise d'avoir un guide sûr pour diriger mes élèves. Dernièrement, après leur avoir fait l'analyse et la critique littéraire d'une fable de Phèdre : *Ranæ regem postulantes*, je leur donnai à analyser la même fable dans La Fontaine, et à en faire la comparaison avec celle du fabuliste latin. Je fus très-satisfait des trois ou quatre premières copies, mais les autres n'étaient guère qu'une glose et un *délayement* de la fable sans remarques sérieuses, sans admiration raisonnée; ce qui peut faire craindre qu'un tel exercice ne soit pour beaucoup une perte de temps. Il me semble que ce serait pour le professeur un grand avantage. d'avoir à lire un modèle du genre, après avoir donné le sujet comme exercice aux élèves.

P. P.

Monsieur le Rédacteur, — Vous avez inséré, dans un de vos derniers numéros, une réclamation sur l'inconvenance qu'il y a de faire figurer l'*Aululaire* de Plaute sur le programme du Baccalauréat ès-lettres. Les langues vivantes ne sont pas mieux partagées pour le choix des auteurs. On dirait vraiment qu'on se soucie peu, au ministère, d'examiner les livres classiques.

Une circulaire de M. de Cumont prescrit *Macbeth* pour la seconde partie du Baccalauréat ès-lettres. Or, dans l'édition classique de la

librairie Hachette, que recommande M. Leroy aux candidats, se trouvent des vers comme ceux-ci :

. . . .
« We hare willing dames enough; there cannot be
That vulture in you, to devoure so many,
As will to greatness dedicate themselves,
Finding it so inclin'd. »

J'en saute, et des meilleurs, je veux dire qui seraient bons tout au plus pour le crochet de *Figaro*. J'avoue qu'un professeur doit se sentir embarrassé pour expliquer de tels passages. Il eût suffi pourtant de supprimer une vingtaine de vers pour rendre ce drame classique, sans nullement défigurer le chef-d'œuvre. Les Anglais ont enlevé ces passages de leurs éditions pour les écoles. Et l'éditeur des classiques de Velson avertit qu'il a supprimé ces vers, parce qu'ils rendaient ce drame de Shakespeare tout à fait impropre pour l'usage des classes : *Quite unfit for classical use.*

En France, nous n'avons pas assez de nos ordures; il faut encore ramasser celles que les étrangers mettent à la porte!

Quand reviendrons-nous, hélas! à ce bon sens chrétien et catholique qui a survécu, même chez les nations protestantes?

Fortiter in Christo.

Un Père de famille.

RÉCRÉATIONS LITTERAIRES.

SOLUTIONS.

30. M. de Bussy-Rabutin, dans ses *Lettres*, traduit ainsi l'épigramme de Martial :

Tu n'estimes les gens que des siècles passés?
Pardonne mon aveu sincère et légitime,
Je ne t'estime pas assez
Pour vouloir par ma mort mériter ton estime.

---

31. L'auteur des trois distiques grecs est Denys Petau, et lui-même les traduit en vers latins de cette manière :

Inachius decimo Trojam dux occupat anno.
Uno Rupellam, Rex Lodoïce, capis.
Sin vice mutata, tuque uno mœnia Trojæ,

Rupellamque annis verteret ille decem :
Non magnum tibi Troja decus, Lodoïce; sed ingens
Rupella Inachio ferret adepta duci.

AUTRE.

Anno vix decimo Trojam expugnavit Atrides;
Uno Rupellam rex meus ecce capit.
Uno si contra Trojam cepisset hic anno,
Rupellam decimo ceperit ille quidem;
Non magnam ex Troja rex laudem habuisset; Atridi
Contra e Rupella gloria summa foret.

J. P.

AUTRE.

Trojam Atrida decem post annos diruit urbem;
Vix uno tibi, Rex, stare Rupella valet.
Tam cito, finge tibi, subverterit ille Rupellam,
Rex autem Trojam post duo lustra meus :
Haud magnos Lodoïx Troja retulisset honores,
Sed Danao quantos alta Rupella daret.

P. P.
(Nevers.)

---

32. Le « Lucien du XVII[e] siècle » est l'auteur des *Nouveaux Dialogues des morts*, M. de Fontenelle.

---

33. Costar, en commentant la pensée de Salluste, fournit une triple traduction : « Plus les hommes sont en fortune et moins se doivent-ils donner de licence; plus leur fortune leur permet, et moins se doivent-ils permettre à eux-mêmes; et quand leur puissance n'a point de limites, c'est alors qu'ils sont obligés d'en donner de plus étroites à leurs désirs ». Le P. Bouhours, afin de conserver le tour de la pensée, traduit plus simplement : « Dans la plus grande fortune, il y a moins de liberté ».

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imp. de l'Archevêché, rue Joyeuse, 15.

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME VIII
DE LA NOUVELLE SÉRIE.



N° 43. — Novembre 1874.

N° 44. — Décembre 1874.

N° 45. — Janvier 1875.

N° 46. — Février 1875.

N° 47. — Mars 1875.

N° 48. — Avril 1875.

TABLE ANALYTIQUE.

Enseignement, Éducation, Littérature, Beaux-Arts.

Revue des faits.

Bibliographie.

Chronique.

Pag.

Enseignement classique.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

FIN DE LA TABLE DU TOME VIII.

Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.